

# PERSPECTIVES



## Perspectives démographiques 2019-2070 Population et ménages



Mars 2020

.be

## Perspectives

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Le BFP établit deux fois par an, en février et en septembre, des prévisions à court terme pour l'économie belge, sous la responsabilité de l'Institut des comptes nationaux. Ces prévisions servent de base à la confection du budget de l'État et au contrôle budgétaire, d'où la dénomination de " budget économique ". Le BFP publie en printemps des perspectives économiques sur un horizon de cinq ans, dont une version préliminaire préparée en mars constitue le cadre macroéconomique du programme de stabilité de la Belgique. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des perspectives économiques régionales.

Le BFP réalise également, une fois par an, des perspectives financières de long terme centrées sur le coût budgétaire du vieillissement ainsi qu'une analyse de la soutenabilité sociale des pensions, pour le compte du Comité d'étude sur le vieillissement dont il assure le secrétariat.

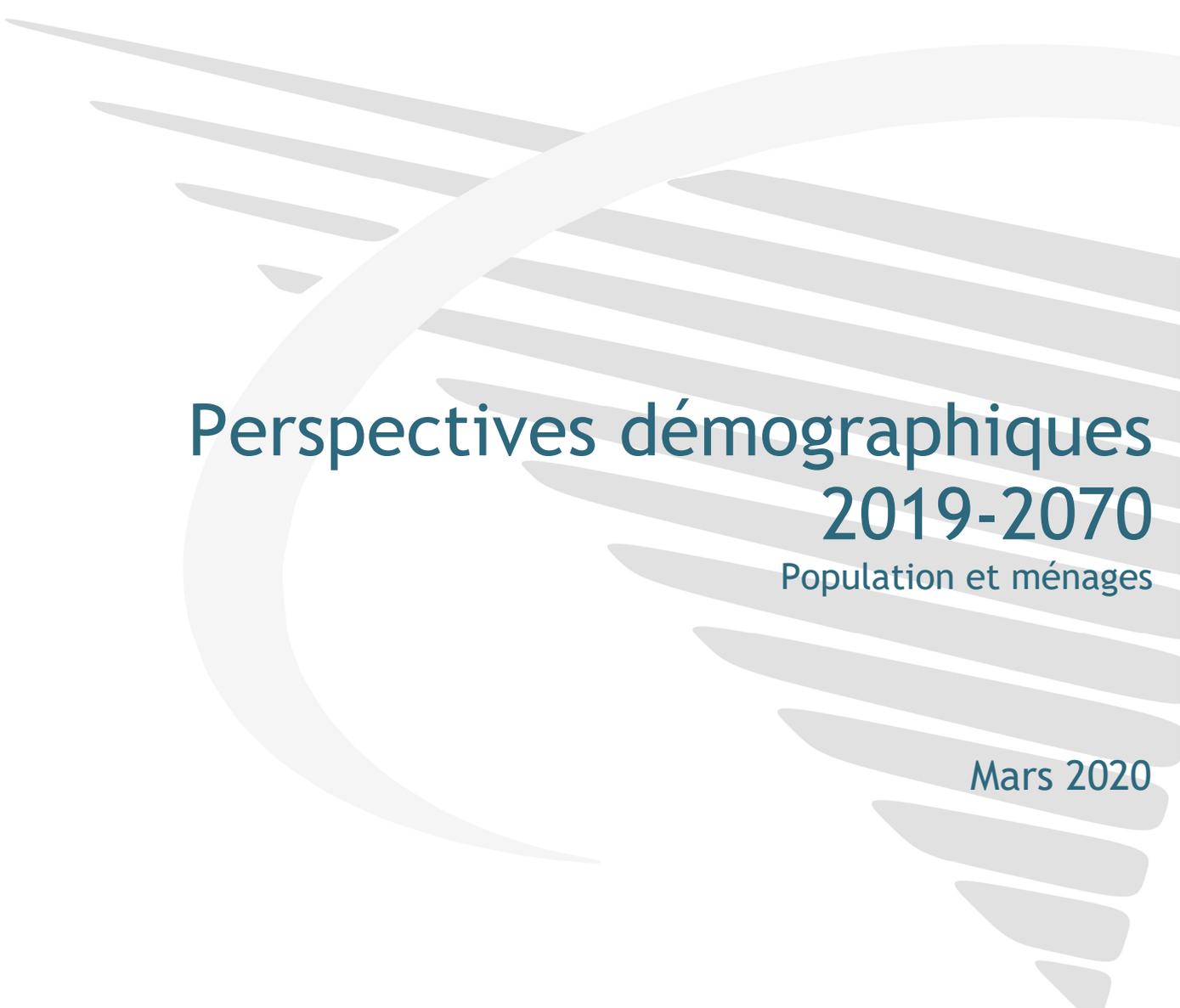
Chaque année, le BFP élabore, en collaboration avec Statbel, des perspectives démographiques. Tous les trois ans, le BFP élabore pour la Belgique des perspectives énergétiques. Tous les trois ans, il élabore également des perspectives d'évolution de la demande des transports en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports. Dans ces trois domaines, ces perspectives sont réalisées sur un horizon de long terme.

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source : Bureau fédéral du Plan et Statbel, Perspectives démographiques 2019-2070.

Éditeur responsable BFP : Philippe Donnay - Dépôt légal : D/2020/7433/5

Éditeur responsable Statbel : Nicolas Waeyaert

PERSPECTIVES



# Perspectives démographiques 2019-2070

Population et ménages

Mars 2020

## Contributions

Cette publication a été réalisée sous la direction de Marie Vandresse, BFP (vm@plan.be)

Ont contribué : Johan Duyck, Jean-Marc Paul

Ont collaboré : Patrick Lusyne, Cloé Ost, Gisèle Vandervelpen (Statbel)

### **Bureau fédéral du Plan**

Rue Belliard 14-18, 1040 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

<https://www.plan.be>

### **Direction générale Statistique - Statistics Belgium**

North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles

tél. : 0800 120 33

e-mail : [statbel@economie.fgov.be](mailto:statbel@economie.fgov.be)

<http://statbel.fgov.be>

# Table des matières

Synthèse.....	1
Cadre des perspectives démographiques.....	3
Projection démographique 2019-2070 pour la BELGIQUE .....	6
Projection démographique 2019-2070 pour la RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.....	11
Projection démographique 2019-2070 pour la RÉGION FLAMANDE.....	16
Projection démographique 2019-2070 pour la RÉGION WALLONNE .....	22
FÉCONDITÉ - Évolution historique et scénarios pour le futur .....	27

## Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution de la population - Belgique .....	7
Graphique 2	Croissance annuelle de la population et de ses composantes - Belgique .....	7
Graphique 3	Migration internationale - Belgique .....	7
Graphique 4	Immigration internationale selon la nationalité des individus - Belgique.....	8
Graphique 5	Mouvements naturels - Belgique .....	8
Graphique 6	Fécondité et mortalité - Belgique.....	9
Graphique 7	Population par âge - Belgique .....	9
Graphique 8	Indicateurs du vieillissement de la population - Belgique.....	10
Graphique 9	Nombre et taille moyenne des ménages - Belgique .....	10
Graphique 10	Répartition des types de ménage .....	10
Graphique 11	Évolution de la population - RBC .....	12
Graphique 12	Croissance annuelle de la population et de ses composantes - Région de Bruxelles-Capitale ..	12
Graphique 13	Migration internationale - RBC.....	12
Graphique 14	Migration interne - Région de Bruxelles-Capitale.....	13
Graphique 15	Mouvements naturels - RBC .....	13
Graphique 16	Fécondité et mortalité - Région de Bruxelles-Capitale .....	14
Graphique 17	Population par âge - RBC .....	14
Graphique 18	Indicateurs du vieillissement de la population - RBC .....	15
Graphique 19	Nombre et taille moyenne des ménages - RBC.....	15
Graphique 20	Répartition des types de ménage - RBC .....	15
Graphique 21	Évolution de la population - Région flamande .....	17
Graphique 22	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Région flamande .....	17

Graphique 23	Migration internationale - Région flamande .....	17
Graphique 24	Migration interne - Région flamande .....	18
Graphique 25	Mouvements naturels - Région flamande.....	19
Graphique 26	Fécondité et mortalité - Région flamande.....	19
Graphique 27	Population par âge - Région flamande .....	20
Graphique 28	Indicateurs du vieillissement de la population - Région flamande.....	20
Graphique 29	Nombre et taille moyenne des ménages - Région flamande .....	21
Graphique 30	Répartition des types de ménage - Région flamande .....	21
Graphique 31	Évolution de la population - Région wallonne.....	23
Graphique 32	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Région wallonne .....	23
Graphique 33	Migration internationale - Région wallonne .....	23
Graphique 34	Migration interne - Région wallonne.....	24
Graphique 35	Mouvements naturels - Région wallonne.....	25
Graphique 36	Fécondité et mortalité - Région wallonne .....	25
Graphique 37	Population par âge - Région wallonne.....	25
Graphique 38	Indicateurs du vieillissement de la population - Région wallonne .....	26
Graphique 39	Nombre et taille moyenne des ménages - Région wallonne.....	26
Graphique 40	Répartition des types de ménage - Région wallonne.....	26
Graphique 41	Taux de fécondité par groupe d'âge (gauche) et indice conjoncturel de fécondité (droite) - Belgique .....	28
Graphique 42	Indice conjoncturel de fécondité - Belgique - scénario de référence (dp19) et scénarios alternatifs.....	31
Graphique 43	Impact des scénarios hfec et lfec sur les perspectives démographiques 2019-2070 - Belgique	32

## Synthèse

## Synthèse des perspectives démographiques 2019-2070 pour la Belgique et les régions

	2000	2019	2020	2030	2040	2050	2060	2070
<b>Belgique</b>								
Population (au 01/01)	10239085	11431406	11483365	11891447	12195260	12396242	12533834	12719189
Ménages (au 01/01)	4248740	4948398	4978833	5228853	5436293	5560331	5643258	5758986
Solde naturel	9980	8531	10518	11567	5050	-5439	-4403	2330
<i>Naissances</i>	114883	119859	121950	124534	127659	126282	126968	128272
<i>Décès</i>	104903	111328	111432	112967	122609	131721	131371	125942
Solde migratoire externe	13732	43428	39696	21220	20488	19960	19637	19300
<i>Immigrations</i>	89052	164853	164417	158098	154426	152311	151954	152263
<i>Émigrations</i>	75320	121425	124721	136878	133938	132351	132317	132963
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>								
Population (au 01/01)	959318	1208542	1214921	1242517	1269292	1291489	1305338	1315175
Ménages (au 01/01)	472534	551243	553529	560679	570274	572325	571430	570204
Solde naturel	3413	8134	8354	9319	9870	9174	8530	8552
<i>Naissances</i>	13626	17121	17276	17740	18561	18286	17981	18160
<i>Décès</i>	10213	8987	8922	8421	8691	9112	9451	9608
Solde migratoire interne	-5861	-14878	-15176	-15745	-16303	-16717	-16693	-16966
<i>Immigrations</i>	21357	24409	24460	25239	25979	26017	26466	26897
<i>Émigrations</i>	27218	39287	39636	40984	42282	42734	43159	43863
Solde migratoire externe	6741	13123	12217	8396	9102	9250	9277	9234
<i>Immigrations</i>	27237	51048	50920	48947	47880	47125	46895	46929
<i>Émigrations</i>	20496	37925	38703	40551	38778	37875	37618	37695
<b>Région flamande</b>								
Population (au 01/01)	5940251	6589069	6622235	6895996	7100381	7245851	7348171	7490454
Ménages (au 01/01)	2395748	2815769	2834564	2991598	3125757	3214503	3273871	3361472
Solde naturel	4375	1400	2366	2335	-553	-7086	-6029	-419
<i>Naissances</i>	61877	65284	66498	68206	70840	70728	71452	72818
<i>Décès</i>	57502	63884	64132	65871	71393	77814	77481	73237
Solde migratoire interne	2211	9981	10294	11073	11315	11470	11421	11491
<i>Immigrations</i>	20084	32221	32643	34297	35352	35944	36420	37060
<i>Émigrations</i>	17873	22240	22349	23224	24037	24474	24999	25569
Solde migratoire externe	5840	21785	19758	8667	7124	6422	6065	5810
<i>Immigrations</i>	36621	73692	73477	70516	68919	68137	68157	68492
<i>Émigrations</i>	30781	51907	53719	61849	61795	61715	62092	62682
<b>Région wallonne</b>								
Population (au 01/01)	3339516	3633795	3646209	3752934	3825587	3858902	3880325	3913560
Ménages (au 01/01)	1380458	1581386	1590740	1676576	1740262	1773502	1797956	1827310
Solde naturel	2192	-1003	-202	-87	-4267	-7527	-6904	-5803
<i>Naissances</i>	39380	37454	38176	38588	38258	37268	37535	37294
<i>Décès</i>	37188	38457	38378	38675	42525	44795	44439	43097
Solde migratoire interne	3650	4897	4882	4672	4988	5247	5272	5475
<i>Immigrations</i>	20053	24431	24514	25107	25904	26212	26537	27003
<i>Émigrations</i>	16403	19534	19632	20435	20916	20965	21265	21528
Solde migratoire externe	1151	8520	7721	4157	4262	4288	4295	4256
<i>Immigrations</i>	25194	40113	40020	38635	37627	37049	36902	36842
<i>Émigrations</i>	24043	31593	32299	34478	33365	32761	32607	32586

Source :

2000 et 2019 : observations jusqu'au 01/01/2019, Registre national (RN), Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**Comparaison avec les perspectives démographiques 2018-2070**

	Perspectives 2019-2070	Différence par rapport aux Perspectives 2018-2070		Perspectives 2019-2070	Différence par rapport aux Perspectives 2018-2070	
	2030	Effectifs	%	2070	Effectifs	%
<b>Belgique</b>						
Population totale	11891447	4375	0,0%	12719189	-506989	-4,0%
Population 0-17 ans	2319283	-27531	-1,2%	2373082	-307971	-13,0%
Population 18-66 ans	7215065	34911	0,5%	7292374	-225467	-3,1%
Population 67+ ans	2357099	-3005	-0,1%	3053733	26449	0,9%
Ménages	5228853	-28087	-0,5%	5758986	-204649	-3,6%
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>						
Population totale	1242517	-2567	-0,2%	1315175	-73598	-5,6%
Population 0-17 ans	270354	-8755	-3,2%	268609	-40311	-15,0%
Population 18-66 ans	815374	8047	1,0%	823082	-33542	-4,1%
Population 67+ ans	156789	-1859	-1,2%	223484	255	0,1%
Ménages	560679	-3344	-0,6%	570204	-31346	-5,5%
<b>Région flamande</b>						
Population totale	6895996	8525	0,1%	7490454	-276282	-3,7%
Population 0-17 ans	1310725	-11759	-0,9%	1381156	-176417	-12,8%
Population 18-66 ans	4118333	21832	0,5%	4245793	-118419	-2,8%
Population 67+ ans	1466938	-1548	-0,1%	1863505	18554	1,0%
Ménages	2991598	-13622	-0,5%	3361472	-97636	-2,9%
<b>Région wallonne</b>						
Population totale	3752934	-1583	0,0%	3913560	-157109	-4,0%
Population 0-17 ans	738204	-7017	-1,0%	723317	-91243	-12,6%
Population 18-66 ans	2281358	5032	0,2%	2223499	-73506	-3,3%
Population 67+ ans	733372	402	0,1%	966744	7640	0,8%
Ménages	1676576	-11121	-0,7%	1827310	-75667	-4,1%

Source : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel et Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**Encadré 1 Les perspectives démographiques 2019-2070**

Les perspectives démographiques 2019-2070 tiennent compte de la mise à jour des hypothèses relatives à la fécondité, à la mortalité, aux migrations internes et internationales et aux différentes formes de vie commune. Ces hypothèses se basent entre autres sur l'analyse des évolutions démographiques observées jusqu'au 1er janvier 2019.

Par rapport à l'exercice de projection précédent publié en 2019, les différences à long terme s'expliquent en particulier par la mise à jour de l'hypothèse de fécondité. Les perspectives démographiques 2018-2070 renaient un nombre moyen d'enfants par femme en Belgique de 1,8 à long terme. L'hypothèse de fécondité retenue dans les présentes perspectives a été revue à la baisse, à savoir 1,7 enfant par femme à long terme.

La publication est consacrée à la présentation des principaux résultats des perspectives démographiques pour la Belgique et les trois Régions. Une section spécifique en fin de publication documente la mise à jour de l'hypothèse de fécondité, et présente l'impact de scénarios alternatifs en la matière sur la croissance démographique à long terme.

## Cadre des perspectives démographiques

### Définitions

- **Perspectives démographiques** : Elles déterminent une croissance de la population et des ménages à long terme. Elles reposent sur un scénario d'évolution future des différents paramètres démographiques : la fécondité, la mortalité, la migration interne et internationale et les différentes formes de vie commune. Ce scénario est établi sur la base des connaissances scientifiques actuelles et sur la poursuite des tendances observées dans des contextes socio-économique et démographique donnés.

Elles constituent un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permettent de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc. Elles ne prétendent cependant pas fournir le nombre exact d'habitants ou de ménages à un horizon donné.

- **Population** : Les perspectives démographiques se basent sur la définition nationale du chiffre officiel de la population (art. 4 de la Loi du 24 mai 1994 créant le registre d'attente), à savoir : les Belges et les étrangers admis ou autorisés à s'établir ou à séjourner dans le pays et qui sont enregistrés au lieu où ils ont établi leur résidence principale en Belgique, à l'exception des étrangers inscrits au registre d'attente. Sont notamment inscrits au registre d'attente les demandeurs d'asile en cours de procédure.

**Ménage** : Selon la définition reprise par Statbel *un ménage se définit comme l'ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté.* La notion de logement se réfère ainsi à la résidence principale d'un individu telle que reprise au Registre national des personnes physiques (RN).

La typologie BETypo permet de distinguer huit types de ménages selon leur situation de fait : ménages d'une personne (1PERS), mariés sans enfant (MAR0), mariés avec enfant(s) (MAR+), cohabitants sans enfant (UNM0), cohabitants avec enfant(s) (UNM+), familles monoparentales (1PA), autres types de ménages (OTHR) et les ménages collectifs (COLL).

- **Solde naturel** : Il correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.
- **Solde migratoire interne** : Il correspond à la différence entre le nombre d'immigrations internes et le nombre d'émigrations internes. Dans le cadre des perspectives démographiques 2019-2070, il peut s'agir du solde migratoire interne d'un arrondissement, d'une province ou d'une région. Par définition, le solde migratoire interne au niveau de la Belgique est nul.
- **Solde migratoire international (ou externe)** : Il correspond à la différence entre le nombre d'immigrations internationales et le nombre d'émigrations internationales.
- **Coefficient de dépendance des âgés** : Il permet de montrer l'importance des personnes âgées par rapport aux personnes en âge de travailler. Le coefficient de dépendance des âgés est calculé par le nombre de personnes de 67 ans et plus divisé par le nombre de personnes âgées entre 18 et 66 ans inclus (67+/18-66 ans).

- **Indice conjoncturel de fécondité (ICF)** : Il correspond à la somme des taux de fécondité par âge et désigne le nombre d'enfants qu'aurait une femme si elle adoptait tout au long de sa vie féconde les taux de fécondité par âge observés durant une année donnée.
- **Espérance de vie à l'âge x** : Le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x, dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

### **Dimensions des perspectives de population et de ménages 2019-2070**

Les perspectives de population et de ménages 2019-2070 partent de la population par arrondissement, âge, sexe, position au sein du ménage et nationalité observée au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Une distinction par groupe de nationalités (Belges et étrangers, ce dernier groupe étant subdivisé en grands sous-groupes pour certaines hypothèses) est utilisée essentiellement pour l'élaboration des hypothèses, particulièrement en matière de fécondité, de migrations internationales et de changement de nationalité. Les perspectives de population et de ménages, de 2019 à 2070, sont générées par arrondissement, puis regroupées par province, par région, et pour le pays.

### **Disponibilité des résultats des perspectives de population et de ménages 2019-2070 sur les sites du BFP et de Statbel**

Les perspectives de population établies par année, âge et sexe, ainsi que les perspectives de ménages par type de ménage, sont publiées, pour l'ensemble des échelons géographiques précités, sur les sites Internet du BFP (<http://www.plan.be>) et de Statbel (<http://statbel.fgov.be>). Les données suivantes sont disponibles en évolution annuelle (1991-2070) :

- le chiffre de population au 1<sup>er</sup> janvier ;
- les mouvements de la population : naissances, décès, migrations internes et internationales ;
- les coefficients démographiques : nombre moyen d'enfants par femme et espérance de vie ; structure d'âge par grands groupes et âge moyen ; caractéristiques de la population d'âge actif, intensité du vieillissement et coefficients de dépendance ;
- le nombre de ménages, par type de ménage, au 1<sup>er</sup> janvier.

### **Projection des quotients de mortalité**

Les quotients de mortalité prospectifs ainsi que les espérances de vie transversales et générationnelles pour la Belgique sont publiés annuellement sur le site du BFP (<http://www.plan.be>) pour chaque sexe et en version unisexe.

L'*espérance de vie transversale* correspond au nombre moyen d'années qui resteraient à vivre à un individu d'âge  $x$ , en l'année  $t$ , s'il était confronté pour sa vie restante aux quotients de mortalité aux différents âges de l'année  $t$ .

L'*espérance de vie générationnelle* tient compte de l'évolution attendue des quotients de mortalité au cours de la vie future de l'individu.

## La méthodologie de projection des perspectives démographiques

Les perspectives de population sont réalisées à l'aide de la méthode des composantes<sup>1</sup>. Des hypothèses sur les quatre composantes de la croissance de la population (fécondité, mortalité, migration interne et migration internationale) doivent être posées.

Les perspectives de ménages se basent sur les perspectives de population et sur l'évolution future des taux d'appartenance à une position au sein d'un ménage.

Pour les méthodes de projection des composantes de la population et des ménages, voir<sup>2</sup> :

- PAUL, J.-M. (2009), *Quotients de mortalité prospectifs par sexe et unisexes*, Working Paper 18-09, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2014), *Une méthodologie de projection des ménages : le modèle HPRM*, Working Paper 9-14, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2015), *Une modélisation de l'évolution future de la migration internationale pour la Belgique*, Working Paper 02-15, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2016), *Projection de la migration interne à l'aide de l'intensité migratoire et des flux préférentiels*, Working Paper 10-16, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.

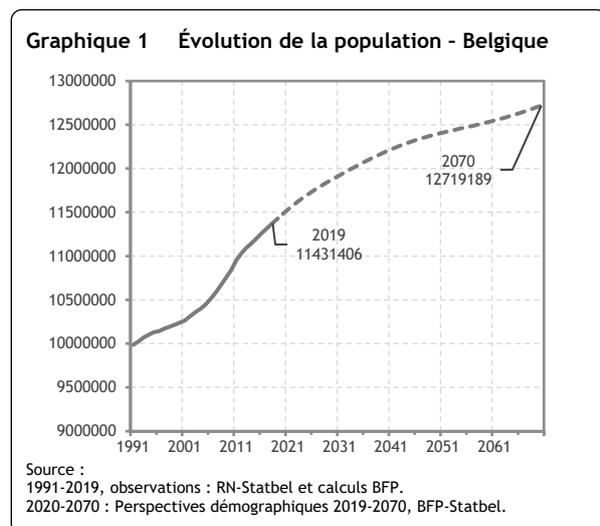
---

<sup>1</sup> Pour une description générale de la méthode des composantes, voir Bureau fédéral du Plan (2008), pp. 59-61.

<sup>2</sup> Un Working Paper décrivant la méthodologie de projection pour la fécondité sera publié en 2020.

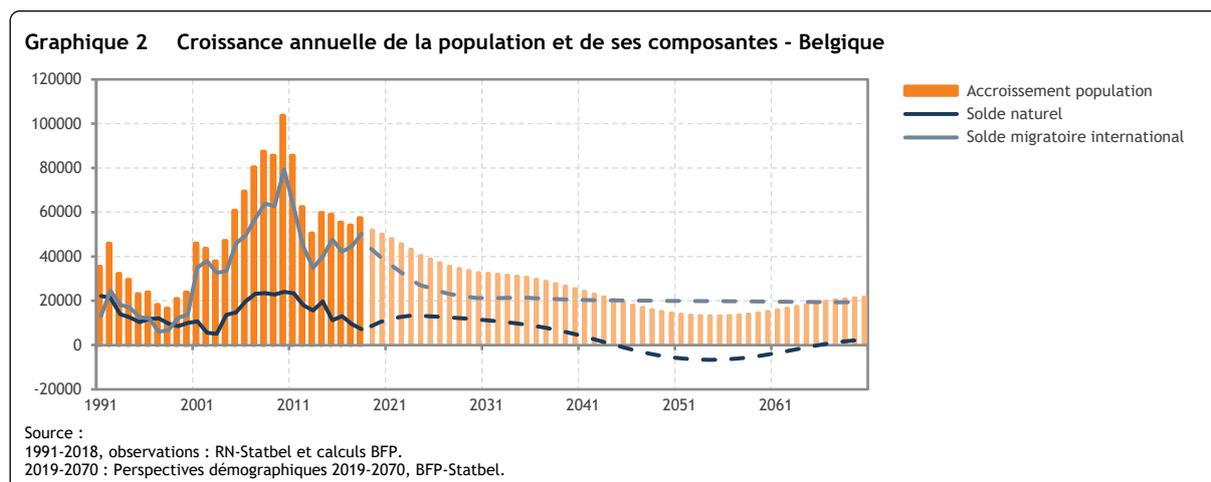
# Projection démographique 2019-2070 pour la BELGIQUE

**POPULATION – 12,7 millions d’habitants en 2070. La croissance démographique projetée à cet horizon est moins soutenue que celle observée depuis le début des années ‘90.**



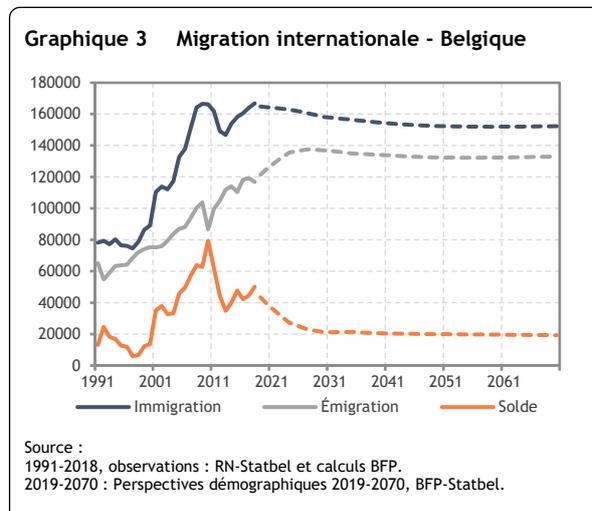
Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070, la population résidant en Belgique augmente de 11 % d’ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 25 000 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2019 la population a en effet augmenté en moyenne de 52 000 habitants par an. Sur l’ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée par le solde migratoire international, stable aux alentours de 20 000 personnes à partir de 2030. Le solde naturel

contribue également à la croissance démographique, excepté pendant la période 2045-2065 au cours de laquelle le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances.



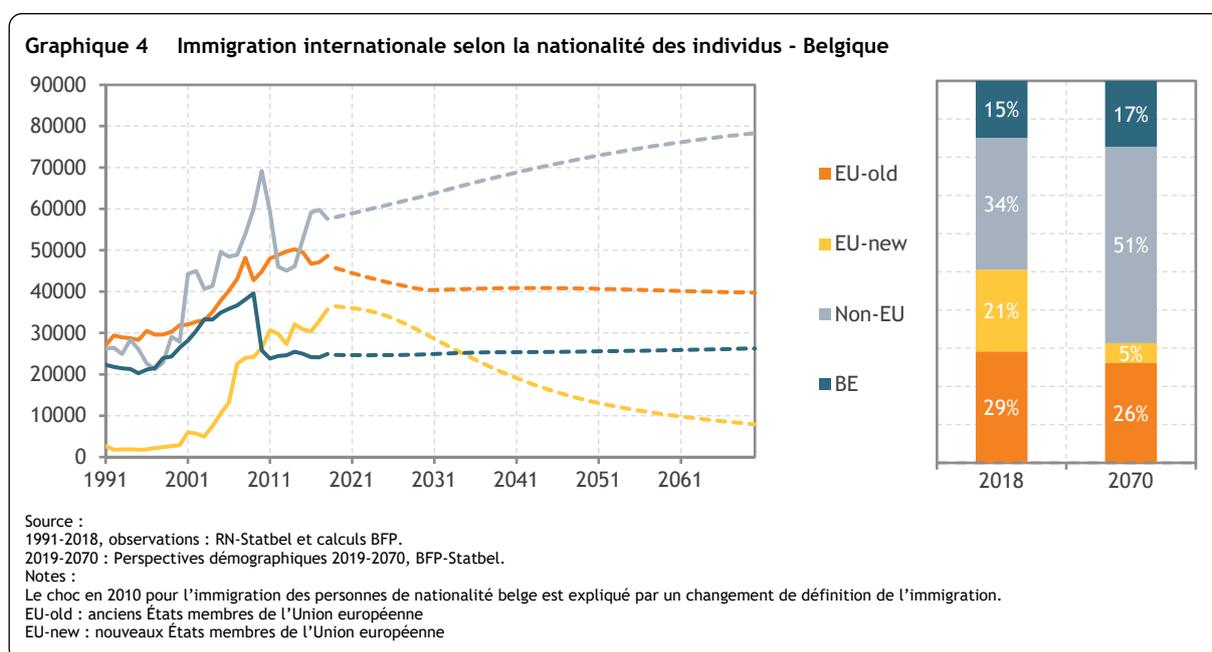
**MIGRATION INTERNATIONALE – Une immigration totale relativement stable à long terme, mais une modification de sa structure selon la nationalité.**

Depuis les années 2000, les flux d’immigration connaissent une tendance à la hausse. Différents facteurs expliquent cette évolution observée, en particulier l’adhésion de nouveaux États membres à l’Union européenne (UE) et une poussée de l’immigration en provenance des pays hors de l’UE (voir graphique 4).



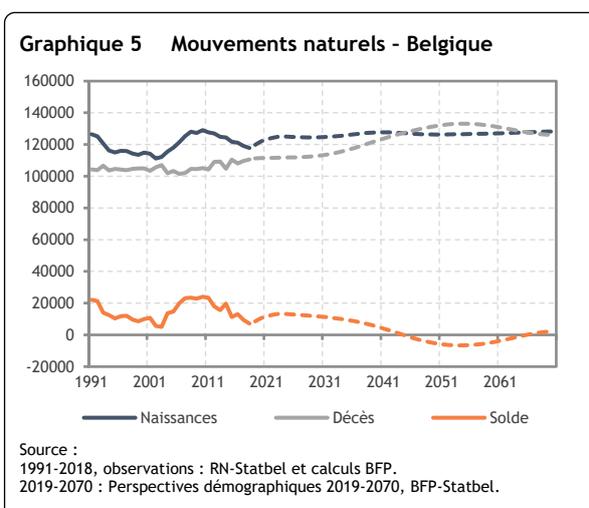
La projection table sur une immigration en provenance des *États membres de l'UE* moins dynamique qu'en observation. L'effet d'appel suite à l'adhésion de nouveaux États membres (EU-new) à l'UE devrait en effet se tarir, et la croissance démographique attendue dans les États membres serait plus faible que par le passé<sup>3</sup>. Concernant la projection de l'immigration en provenance des *pays hors de l'UE*, elle est stimulée par la croissance démographique attendue dans ces pays<sup>4</sup>. La hausse des flux d'immigration en provenance des pays hors de l'UE compense la baisse des flux en provenance des pays de l'UE. En 2070, 51 % de l'immigration provient des pays hors UE (contre 34 % en 2018).

L'émigration, également à la hausse depuis les années 2000, poursuit en projection une tendance similaire à l'immigration, avec un décalage de quelques années. Le solde migratoire retrouve dès 2030 des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette annuelle autour de 20 000 personnes (voir graphique 2).



**FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ – Dès 2045, les décès liés à la génération du baby-boom dépassent le nombre de naissances.**

En retenant l'hypothèse que la fécondité remonte progressivement jusqu'en 2030 à un niveau de 1,7 enfant par femme<sup>5</sup>, le nombre annuel de *naissances* passe de 118 000 en 2018 à 125 000 en 2030 et atteint de manière plus progressive 128 000 en 2070. Le nombre de *décès* par an augmente, à un rythme soutenu, de 111 000 en 2018 à 133 000 en 2050 en raison de l'arrivée de la génération du baby-boom

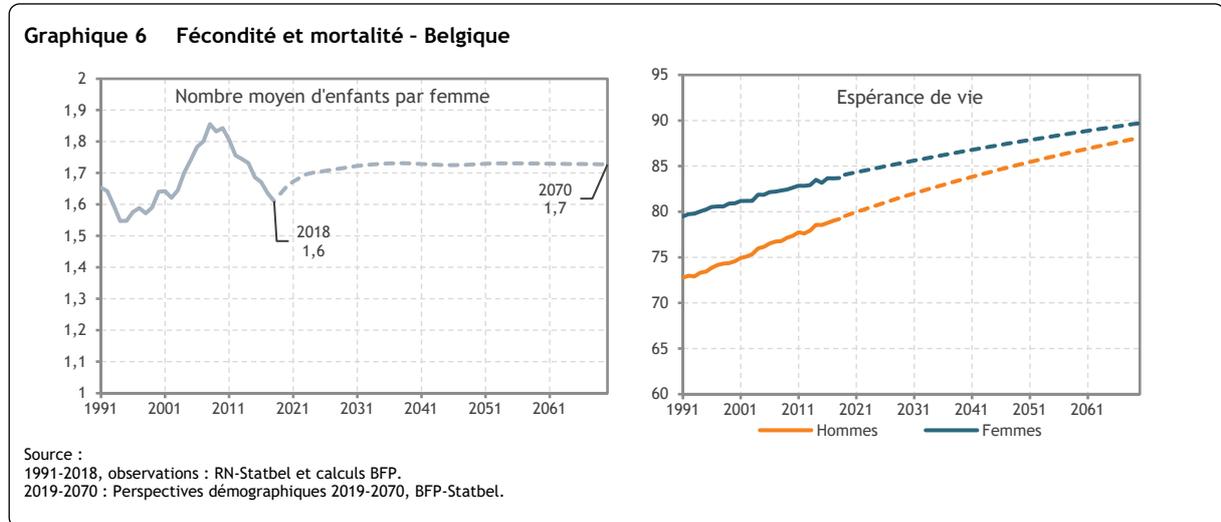


<sup>3</sup> Source : Eurostat, 2018-based population projections.

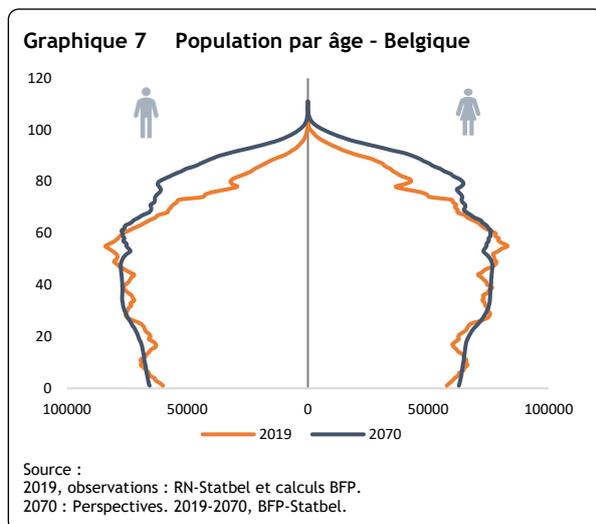
<sup>4</sup> Source : Nations Unies, World Population Prospects 2019, scenario medium.

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir la section FÉCONDITÉ – Évolution historique et scénarios pour le futur.

aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. Ensuite, il redescend progressivement vers 126 000 décès par an. Le nombre de décès est influencé par la structure d'âge de la population mais également par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 89,7 ans pour les femmes et 88,1 ans pour les hommes.



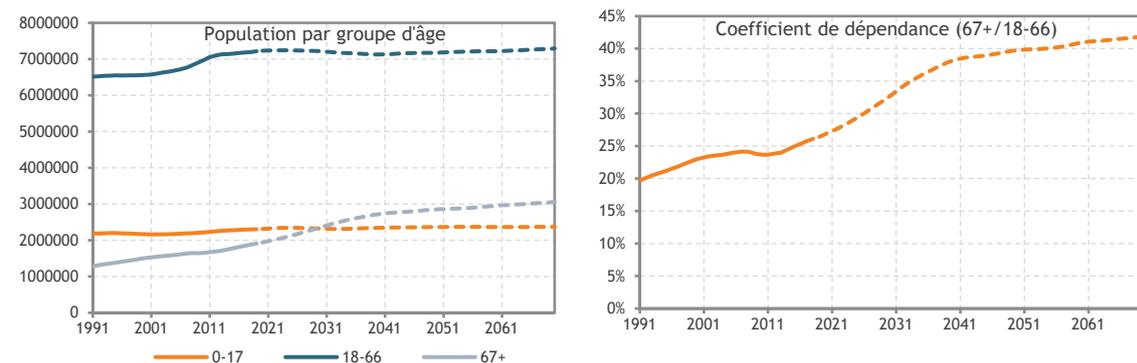
**VIELLISSEMENT – Actuellement, la Belgique compte 3,8 individus de 18 à 66 ans pour une personne de 67 ans et plus. En 2070, le rapport est de 2,4 pour 1.**



La structure d'âge de la population se modifie à long terme. La croissance attendue du nombre de personnes de 67 ans et plus est davantage soutenue que celle des moins de 67 ans. Par conséquent, la part des personnes de 67 ans et plus passe de 17 % en 2019 à 24 % en 2070. Dès 2030, la proportion des personnes de 67 ans et plus est supérieure à celle des jeunes de 17 ans et moins. Quant au coefficient de dépendance des âgés<sup>6</sup>, il passe de 26 % en 2019 à 42 % en 2070. La génération du baby-boom accélère le vieillissement de la population jusqu'en 2040. Par la suite, le vieillissement augmente faiblement.

<sup>6</sup> 67 ans + / 18-66 ans.

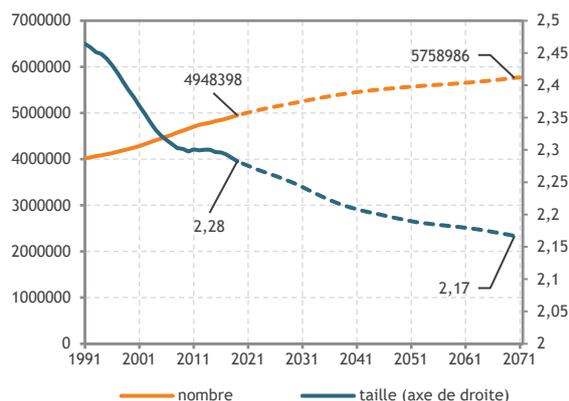
**Graphique 8 Indicateurs du vieillissement de la population - Belgique**



Source :  
1991-2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2020-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

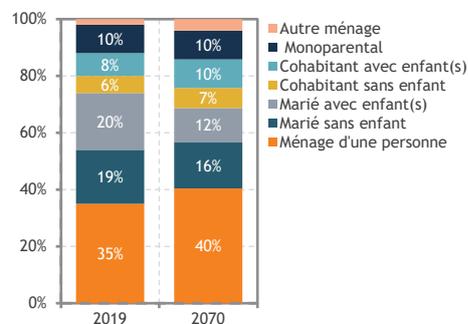
**MÉNAGES – La taille des ménages diminue suite principalement au vieillissement de la population mais aussi en raison de la poursuite des tendances en matière de vie commune.**

**Graphique 9 Nombre et taille moyenne des ménages - Belgique**



Source :  
1991-2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2020-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**Graphique 10 Répartition des types de ménage - Belgique**



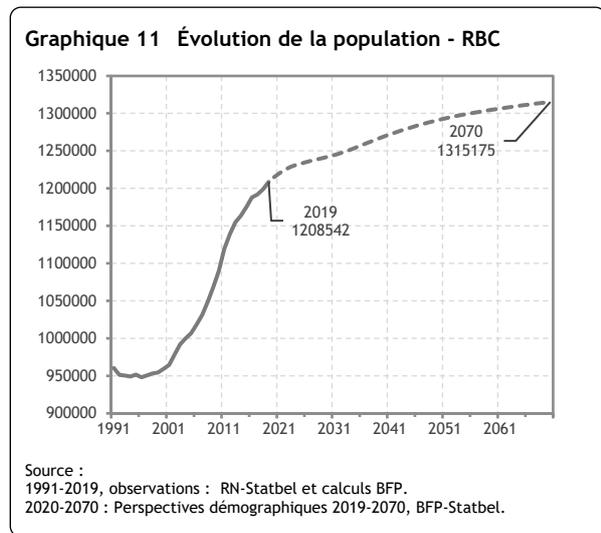
Source :  
2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

En poursuivant les tendances observées en matière de vie commune et en tenant compte des évolutions de la population et de sa structure d'âge, le nombre de ménages passe de 4,9 millions en 2019 à 5,8 millions en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,28 en 2019 à 2,17 en 2070.

La part des ménages d'une personne augmente sensiblement (de 35 % en 2019 à 40 % en 2070), en raison principalement du vieillissement de la population mais aussi de l'évolution des modes de cohabitation. Le recul de l'âge à la cohabitation ou au mariage et une augmentation du nombre de séparations génèrent une hausse du nombre de ménage d'une personne au sein de la population d'âge actif et une augmentation du nombre de familles monoparentales.

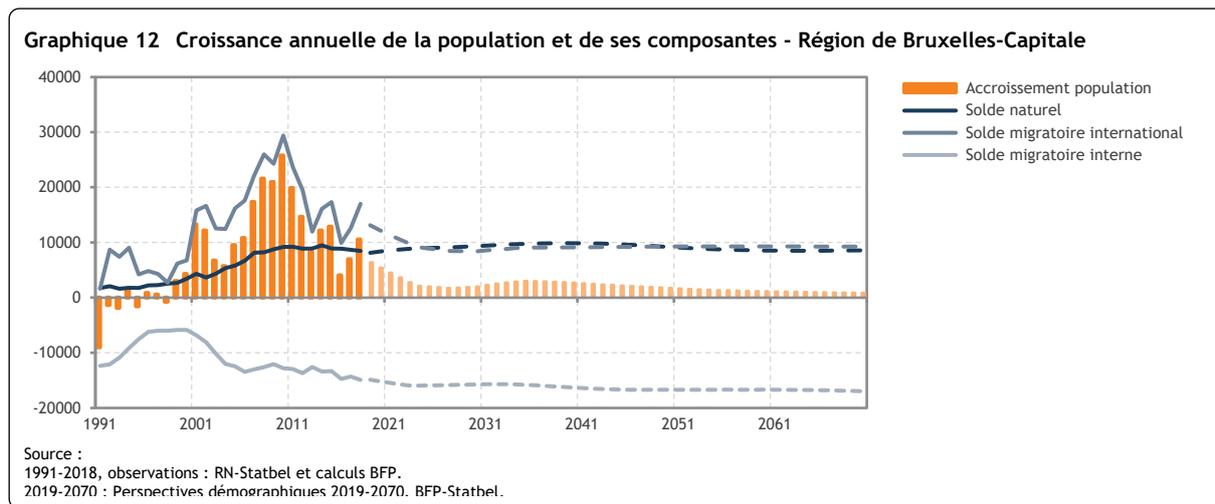
# Projection démographique 2019-2070 pour la **RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE**

**POPULATION – 1,3 million d’habitants en 2070, soit une augmentation de 2 100 habitants par an en moyenne jusqu’à cet horizon (contre 9 000 par an sur la période 1991-2019).**



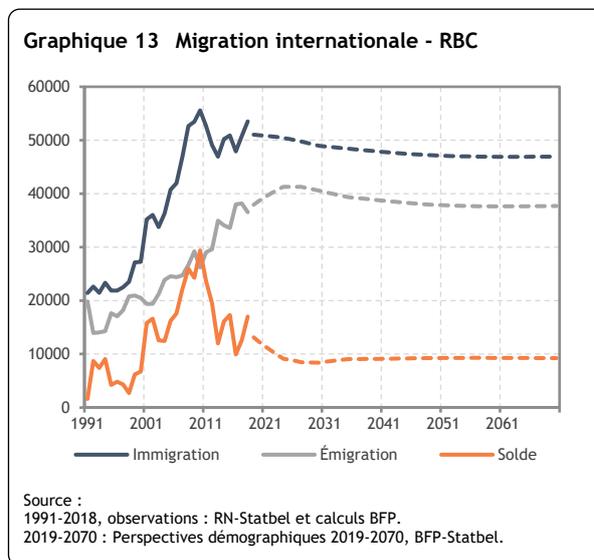
Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070, la population résidant dans la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) augmente de 9 % d’ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 2 100 habitants. Elle est nettement moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2019, la population a en effet augmenté en moyenne de 9 000 habitants par an. Sur l’ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée à parts égales par le solde naturel et par le solde migratoire international. Elle

est freinée par la migration interne caractérisée par un solde négatif.



**MIGRATION INTERNATIONALE – Le solde migratoire net se stabilise autour de 10 000 personnes par an**

L’immigration internationale dans la RBC a rapidement augmenté durant les années 2000, notamment à la suite de l’élargissement de l’Union européenne et à une hausse de l’immigration en provenance des pays hors de l’UE. Le niveau soutenu de l’immigration en projection s’explique davantage par une hausse de l’immigration en provenance des pays hors de l’UE (voir graphique 4 au niveau de la Belgique). La RBC attire près de 35 % (par rapport à 45 % pour la Région flamande et 22 %



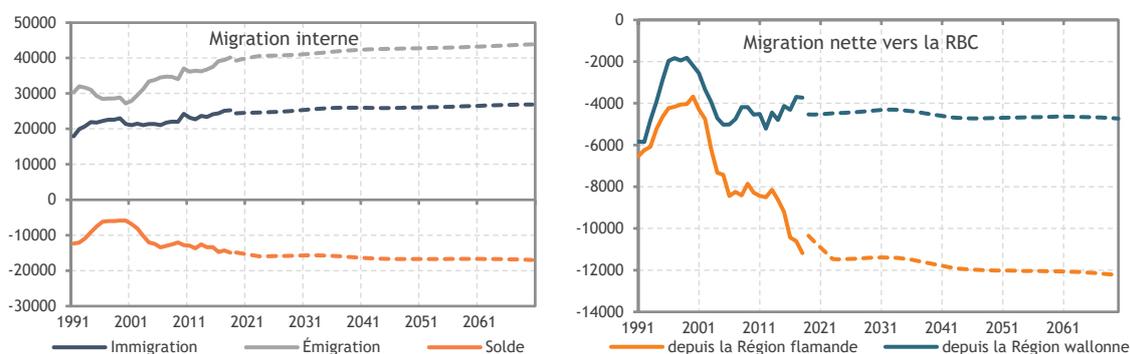
pour la Région wallonne) des immigrants de nationalité étrangère (caractérisés par ailleurs par une structure d'âge relativement jeune). Cette concentration de l'immigration sur le territoire de la capitale est maintenue constante en projection.

L'*émigration*, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, se maintient par conséquent à un niveau relativement élevé. Le *solde migratoire* retrouve en projection des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette autour de 10 000 personnes par an.

### MIGRATION INTERNE – *La Région de Bruxelles-Capitale perd des habitants, en particulier au profit de la Région flamande.*

Depuis plusieurs années, la RBC fait face à une émigration importante de jeunes ménages avec enfant(s) qui cherchent à s'installer dans un environnement moins urbain. Cette perte d'habitants n'est que partiellement compensée par l'attrait qu'exerce la RBC sur les jeunes actifs et les étudiants. En conséquence, le solde migratoire interne est négatif. Les années les plus récentes sont caractérisées par une augmentation plus marquée des émigrations vers la Région flamande. La projection ne table pas sur un bouleversement en matière de migrations interrégionales. Elle suppose une poursuite des tendances de fond. Sur cette base-là, la RBC connaît une légère diminution du solde migratoire interne en projection (-15 000 personnes en 2018 et -17 000 personnes en 2070). Une grande partie des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale quittant la Région vont s'installer en Flandre.

Graphique 14 Migration interne - Région de Bruxelles-Capitale

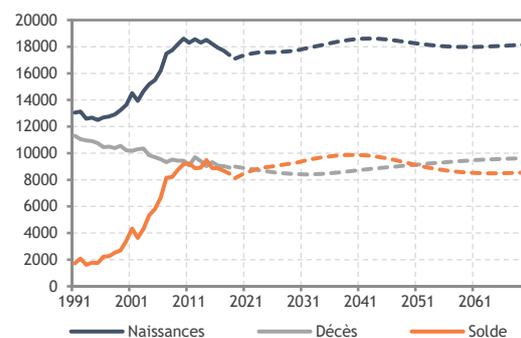


Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

### FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ – *Une structure d'âge relativement jeune qui assure un solde naturel positif.*

Étant donné la structure d'âge relativement jeune de la RBC, le nombre de décès attendu dans les prochaines années ne connaîtra pas une évolution importante. Le nombre de décès projeté poursuit dans un premier temps l'évolution à la baisse observée depuis plusieurs années. Il repart légèrement à la hausse dès 2030 et atteint 10 000 décès par an en fin de période de projection. Le nombre

Graphique 15 Mouvements naturels - RBC

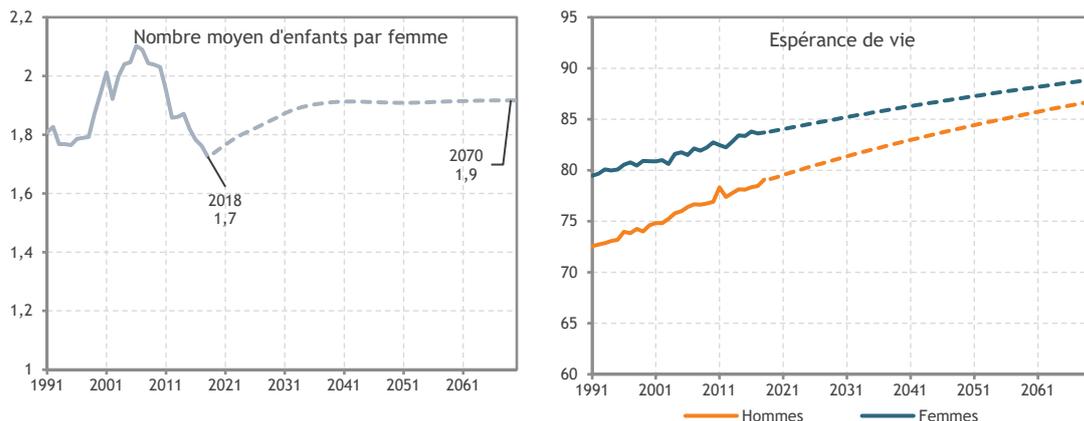


Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

de décès est influencé par la structure d'âge de la population mais également par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 88,9 ans pour les femmes et 86,8 ans pour les hommes.

En parallèle, le nombre de naissances augmente progressivement sur l'ensemble de la période de projection pour atteindre 18 000 naissances par an en 2070<sup>7</sup>. En projection, le niveau du solde naturel de la RBC oscille autour des niveaux observés durant les dix dernières années.

**Graphique 16 Fécondité et mortalité - Région de Bruxelles-Capitale**

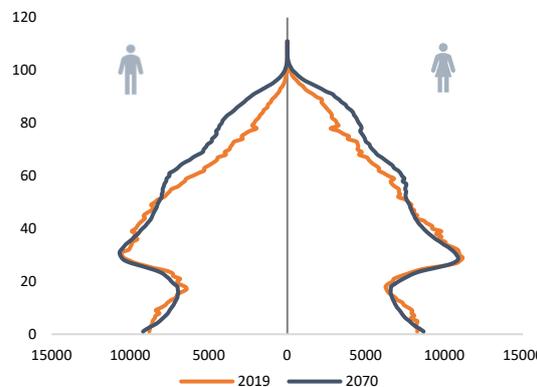


Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**VIELLISSEMENT – La Région de Bruxelles-Capitale résiste au papy-boom.**

La structure d'âge de la population se modifie progressivement à long terme, mais reste relativement plus jeune que dans les deux autres régions. La part des personnes de 67 ans et plus passe de 12 % en 2019 à 17 % en 2070 et le coefficient de dépendance des âgés<sup>8</sup> passe de 18 % en 2019 à 27 % en 2070. La part des jeunes de 0 à 17 ans reste cependant supérieure à celle des personnes de 67 ans et plus sur l'ensemble de la période de projection, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres régions du pays.

**Graphique 17 Population par âge - RBC**

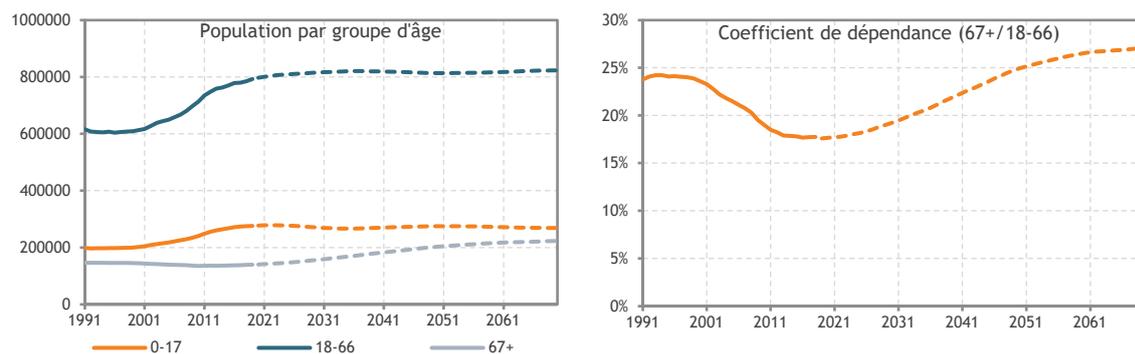


Source :  
2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

<sup>7</sup> Pour plus de détails, voir la section FECONDITE – Evolution historique et scénarios pour le futur.

<sup>8</sup> 67 ans + / 18-66 ans.

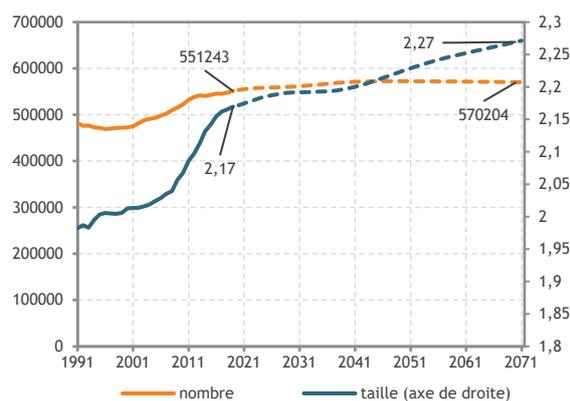
**Graphique 18 Indicateurs du vieillissement de la population - RBC**



Source :  
1991-2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2020-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**MÉNAGES – La taille moyenne des ménages, influencée notamment par la structure d'âge, continue à augmenter en projection.**

**Graphique 19 Nombre et taille moyenne des ménages - RBC**

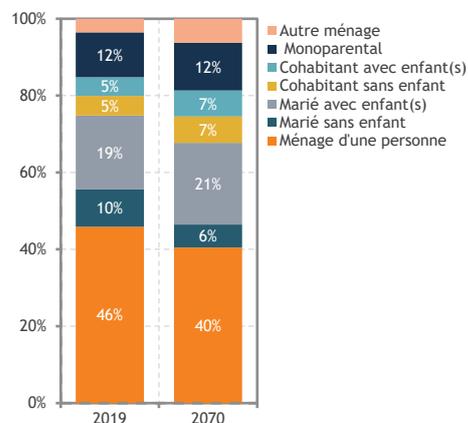


Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

En poursuivant les tendances observées en matière de vie commune et en tenant compte des évolutions de la population et de sa structure d'âge, le nombre de ménages passe de 550 mille en 2019 à 570 mille en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,17 en 2019 à 2,27 en 2070.

Du fait de sa population relativement jeune, la RBC ne devrait pas faire face à une augmentation sensible du nombre de ménages d'une personne résultant du vieillissement. Contrairement aux deux autres régions, la part des ménages d'une personne diminue en projection (46 % en 2019 et 40 % en 2070). Cette réduction s'explique entre autres par des augmentations du nombre de ménages mariés ou cohabitants avec enfant(s) et de familles monoparentales. À l'inverse des deux autres régions, le nombre de ménages dans la Région de Bruxelles-Capitale augmente moins rapidement que sa population, en projection.

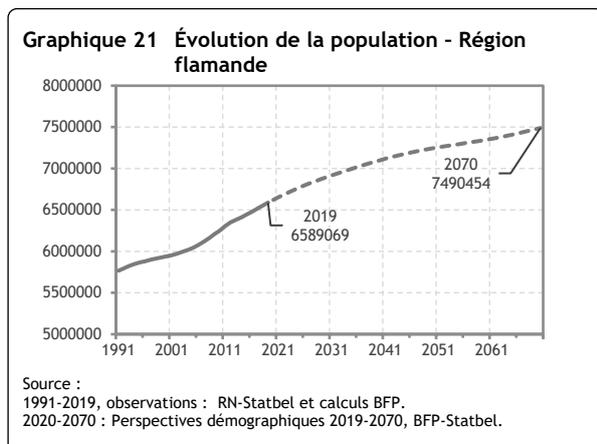
**Graphique 20 Répartition des types de ménage - RBC**



Source :  
2019, observation : RN-Statbel et calculs BFP.  
2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

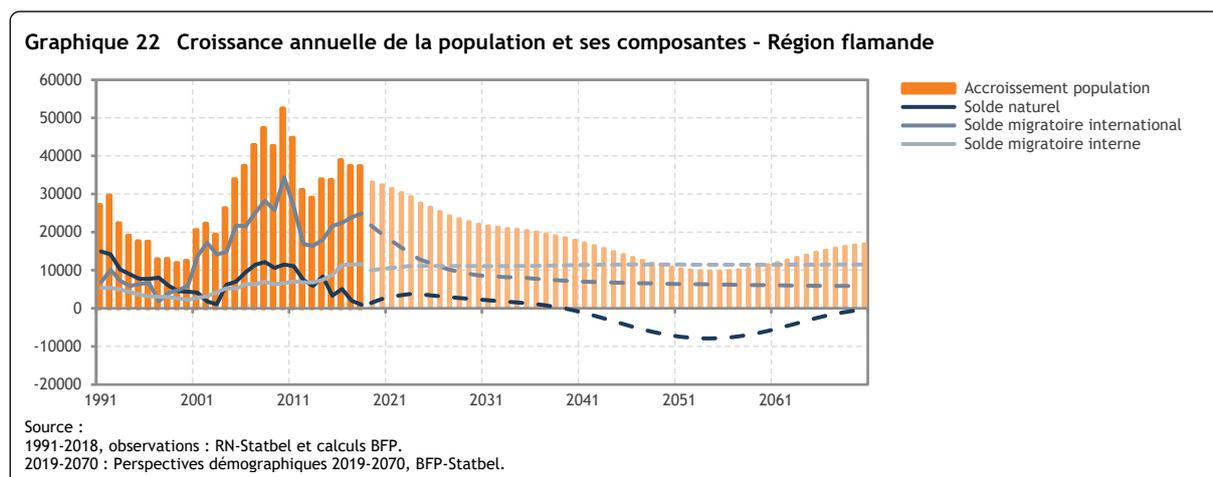
# Projection démographique 2019-2070 pour la **RÉGION FLAMANDE**

**POPULATION – 7,5 millions d’habitants en 2070, soit une augmentation annuelle moyenne de 18 000 habitants entre 2019 et 2070.**



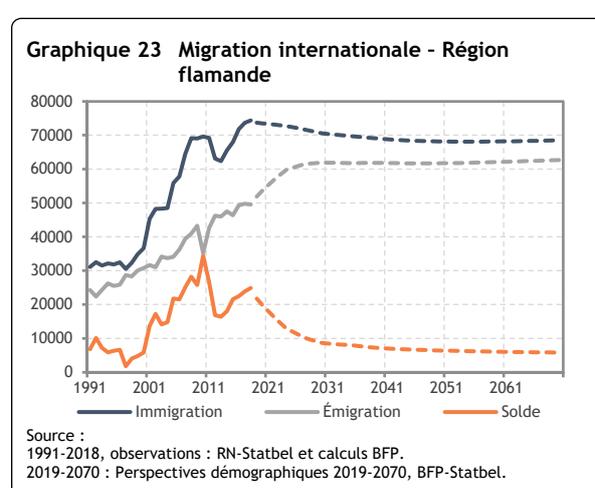
Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070, la population résidant en en Région flamande augmente de 14 % d’ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 18 000 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée entre 1991 et 2019, soit une augmentation moyenne de 29 000 habitants par an.

En projection, la croissance démographique est stimulée en particulier par le solde migratoire interne et par le solde migratoire international dans une moindre mesure. Le solde naturel peine à rester positif en début de période. Il devient négatif en 2040, du fait de l’arrivée progressive de la génération du baby-boom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées.



**MIGRATION INTERNATIONALE – Le solde migratoire diminue pour atteindre dès 2030 un niveau comparable à celui de l’an 2000.**

L’immigration internationale vers la Région flamande a augmenté durant les années 2000, notamment à la suite de l’élargissement de l’Union européenne et à une poussée de l’immigration en provenance des pays hors de l’UE. 45 % des immigrants de nationalité étrangère arrivant en Belgique vont s’installer en Région flamande. Cette proportion est maintenue constante en projection.

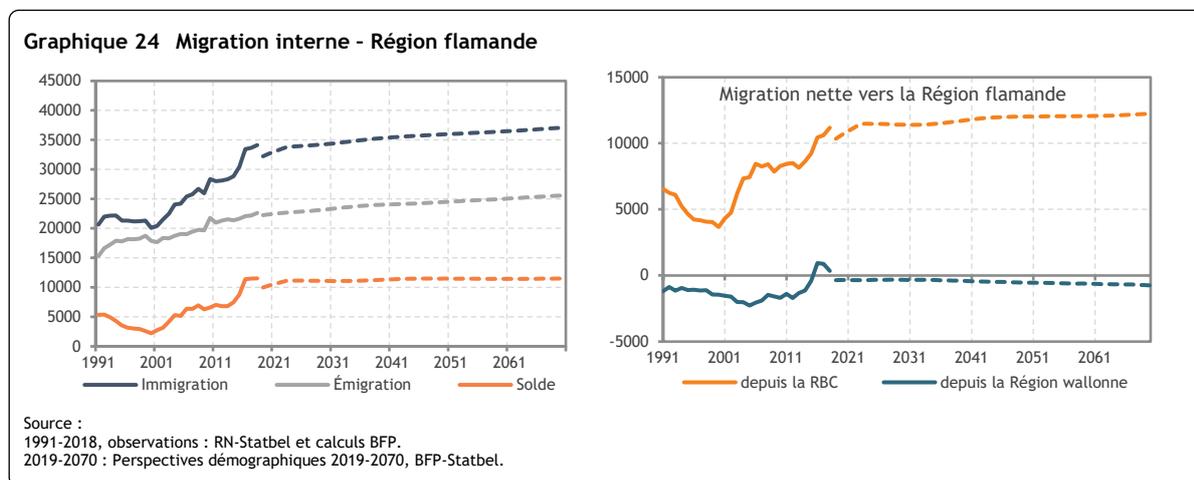


Le niveau soutenu de l'immigration en projection s'explique par la hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE, compensée par une baisse de l'immigration en provenance des nouveaux États membres de l'UE (voir graphique 4 au niveau de la Belgique).

L'*émigration*, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, maintient un niveau relativement élevé. Le *solde migratoire* retrouve en projection des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration internationale nette autour de 6 000 personnes par an.

**MIGRATION INTERNE – La migration interne représente le facteur principal de la croissance démographique de la Région flamande à long terme.**

Les flux migratoires internes depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Région flamande se sont intensifiés depuis les années 2000, en particulier à la suite de la périurbanisation. Les migrations nettes entre la Wallonie et la Flandre ont été relativement constantes entre 2000 et 2012. Ensuite, tant à l'origine de la Région de Bruxelles-Capitale que de la Région wallonne, les migrations internes vers la Région flamande ont connu une hausse importante sur la période 2012-2017. Une partie de cette hausse (2015-2017) s'explique par des migrations d'individus avec une nationalité hors de l'Union européenne depuis des zones wallonnes où se situent des centres d'asile<sup>9</sup>. Il pourrait s'agir de demandeurs d'asile qui, dès l'obtention d'un droit de séjour, migrent vers des zones où les opportunités (emploi, réseau, logement...) sont plus importantes. La hausse observée sur la période 2015-2017 n'a par conséquent pas été prise en compte en projection. Il s'agirait d'un phénomène provisoire. En posant l'hypothèse d'une poursuite des tendances observées avant 2015, les immigrations internes en Flandre vont continuer à augmenter pour atteindre progressivement un flux de 37 000 entrées par an en fin de période de projection.



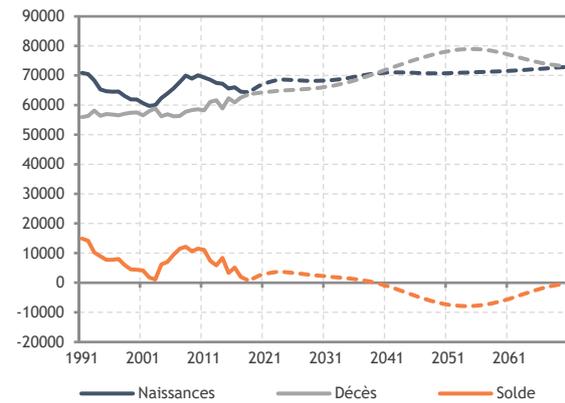
Les émigrations internes depuis la Région flamande vers une des deux autres régions augmentent également. Le solde migratoire interne de la Région flamande reste par conséquent relativement constant sur l'ensemble de la période de projection : autour de 11 500 migrations nettes par an.

<sup>9</sup> Pour plus de détails : CHARLIER J., DEBUISSON M., HERMIA J.-P., PELFRENE E., 2019. Les migrations interrégionales en Belgique. Rapport de recherche, Hors-Série, IBSA, IWEPS, Statistiek Vlaanderen (section 9.3.3 en particulier).

**FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ – Le solde naturel devient négatif dès 2040. Le nombre de naissances ne compense plus la hausse des décès.**

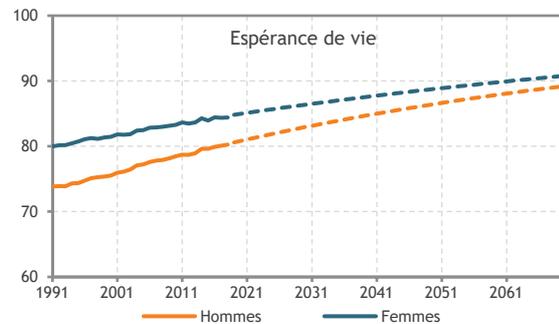
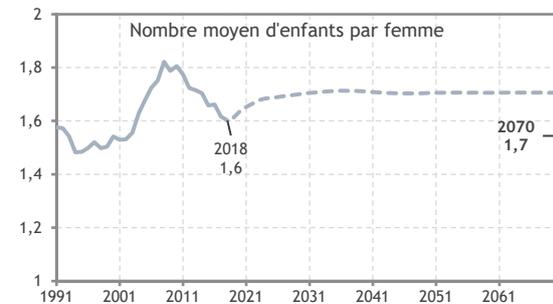
Le nombre annuel de décès passe de 64 000 en 2018 à 73 000 en 2070. À partir de 2030, le rythme de croissance est soutenu en conséquence de l'arrivée de la génération du babyboom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. L'évolution du nombre de décès est influencée par la structure d'âge de la population mais également par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 90,8 ans pour les femmes et 89,2 ans pour les hommes.

**Graphique 25 Mouvements naturels - Région flamande**



Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**Graphique 26 Fécondité et mortalité - Région flamande**



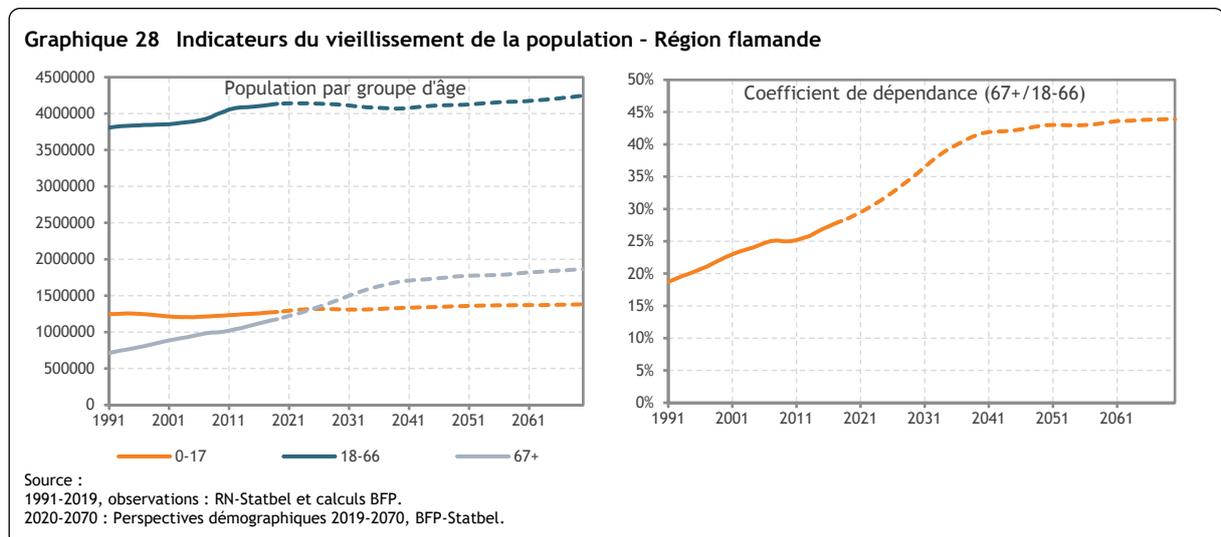
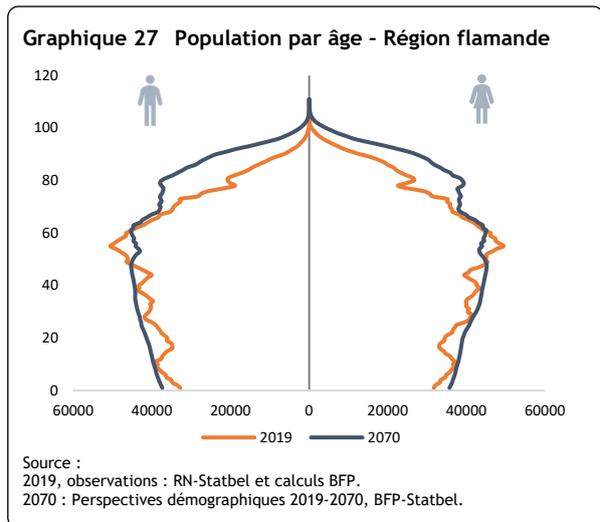
Source :  
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

En retenant l'hypothèse que la fécondité va remonter progressivement pour atteindre un niveau de 1,7 enfant par femme en 2030<sup>10</sup>, le nombre annuel de naissances passe de 64 000 en 2018 à 68 000 en 2030 et atteint de manière plus progressive 73 000 en fin de période de projection. Entre 2040 et 2065, le nombre de naissances est inférieur au nombre de décès. En toute fin de période de projection, les mouvements naturels s'équilibrent. Le solde est proche de 0 en 2070.

<sup>10</sup> Pour plus de détails, voir la section FECONDITE – Evolution historique et scénarios pour le futur.

**VIELLISSEMENT – Le coefficient de dépendance des âgés se stabilise dès 2040.**

Le vieillissement de la population résidant en Région flamande va s'intensifier rapidement jusqu'en 2040 pour ensuite se stabiliser. Le coefficient de dépendance des âgés<sup>11</sup> passe de 28 % en 2019 à 42 % en 2040 et progresse ensuite à un rythme nettement moins soutenu jusqu'à 44 % en 2070. La part des personnes de 67 ans et plus devient supérieure à celle des moins de 18 ans dès 2025. La Région flamande compte actuellement 3,5 millions de personnes de 18 à 66 ans pour une personne de 67 ans et plus. Ce rapport est de 2,3 pour 1 en 2070 dans le scénario retenu pour ces perspectives démographiques.



**MÉNAGES – La taille des ménages diminue en projection. Le nombre de ménages augmente par conséquent plus rapidement que la population.**

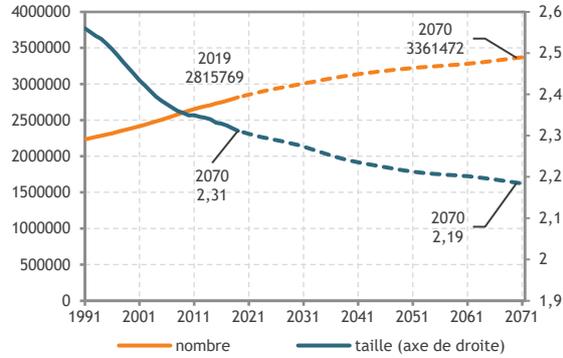
Le nombre de ménages en Région flamande passe de 2,8 millions en 2019 à 3,4 millions en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,31 en 2019 à 2,19 en 2070. Cette diminution de la taille moyenne s'explique en grande partie par une modification de la structure d'âge, à savoir le vieillissement de la population résidant en Région flamande qui génère une hausse du nombre de ménages d'une personne. La part des ménages d'une personne augmente de 32 % en 2019 à 39 % en 2070.

La poursuite des tendances récentes en matière de vie commune engendre une augmentation de la part des ménages composés d'un couple cohabitant au détriment des ménages composés d'un couple marié. En particulier, la part des ménages composés d'un couple marié avec enfant(s) passe de 22 % en 2019 à

<sup>11</sup> 67 ans + / 18-66 ans.

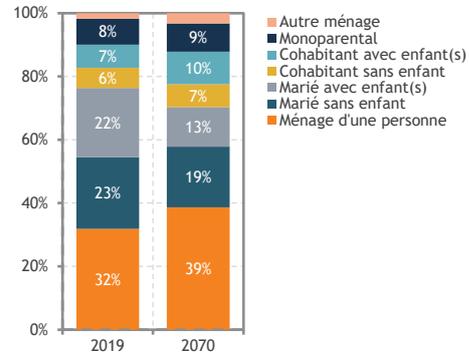
13 % en 2070. En parallèle, celle des ménages composés d'un couple cohabitant avec enfant(s) passe de 7 % en 2019 à 10 % en 2070.

**Graphique 29 Nombre et taille moyenne des ménages - Région flamande**



Source :  
1991-2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2020-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

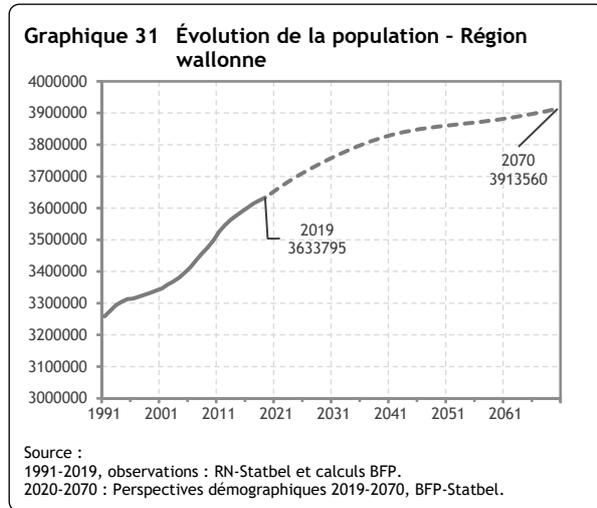
**Graphique 30 Répartition des types de ménage - Région flamande**



Source :  
2019, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

# Projection démographique 2019-2070 pour la **RÉGION WALLONNE**

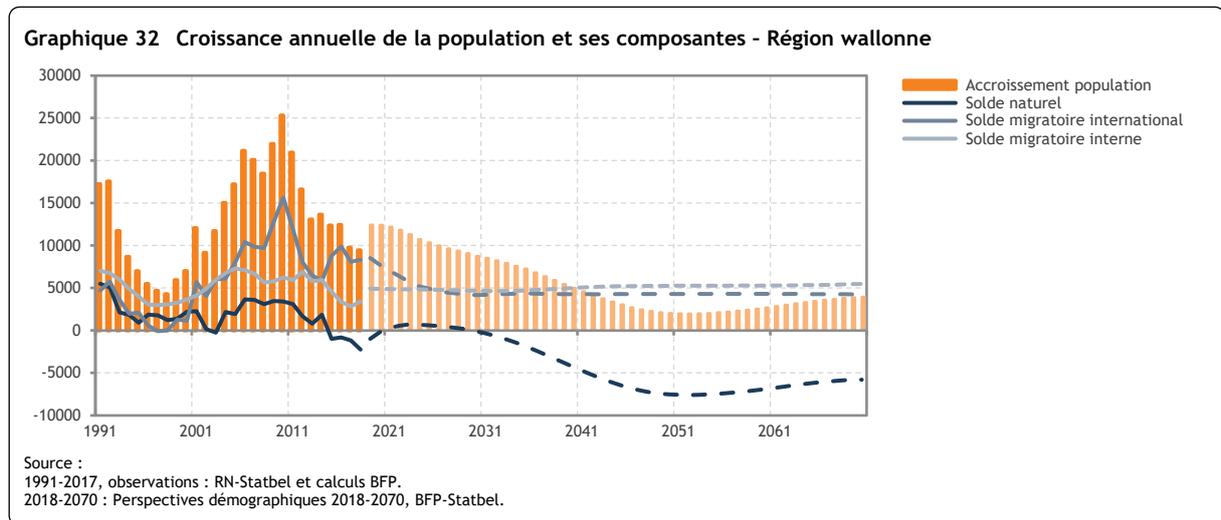
**POPULATION – 3,9 millions d’habitants en 2070, soit une augmentation moyenne de 5 500 habitants par an.**



Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070, la population résidant en Région wallonne augmente de 8 % d’ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 5 500 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2019, la population a en effet augmenté en moyenne de 13 400 habitants par an.

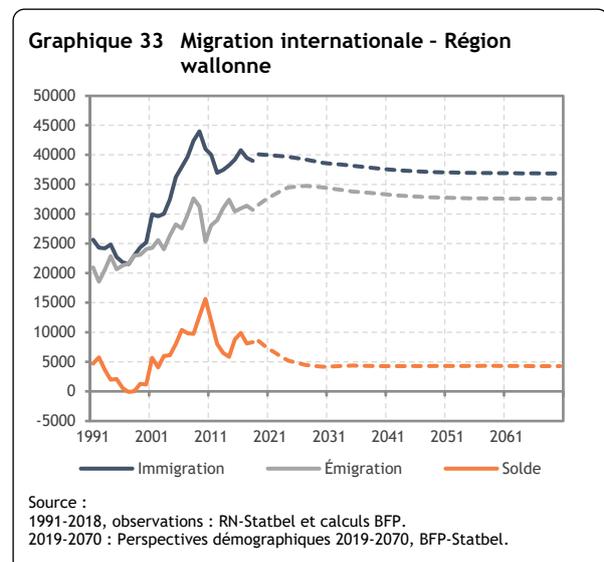
Sur l’ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée par les soldes migratoires international et interne. L’évolution du

solde naturel freine sensiblement la croissance démographique de la Région wallonne dès 2030.



**MIGRATION INTERNATIONALE – Le solde migratoire international de la Région wallonne contribue à maintenir en projection une dynamique positive sur la croissance démographique.**

L’immigration internationale vers la Région wallonne a augmenté durant les années 2000, en particulier en provenance des pays qui sont entrés dans l’Union européenne à partir de 2004 et des pays hors de l’UE. 22 % des immigrants de nationalité étrangère se domicilient à leur arrivée en Région wallonne. Cette proportion est maintenue constante en projection. Le maintien d’un niveau soutenu de l’immigration en projection s’explique par

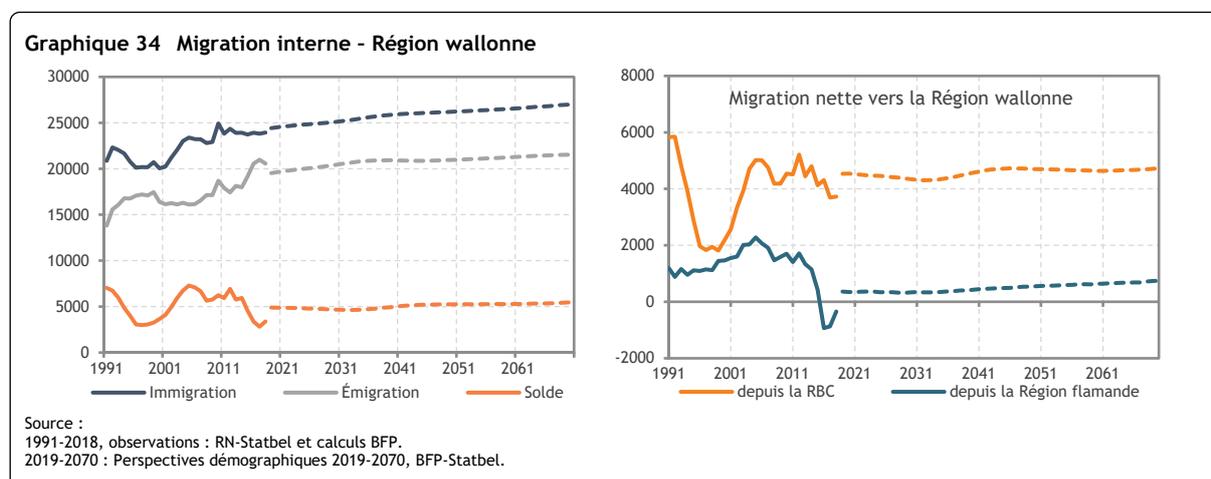


la hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE (voir graphique 4 au niveau de la Belgique).

L'*émigration*, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, maintient par conséquent un niveau relativement élevé. Le *solde migratoire* retrouve en projection des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette vers la Région wallonne autour de 5 000 personnes par an.

**MIGRATION INTERNE – En projection, la migration interne vers la Région wallonne participe autant que la migration internationale à la croissance démographique de la région.**

La croissance démographique de la Région wallonne est soutenue depuis de nombreuses années par un solde migratoire interne positif. L'émigration depuis la Région wallonne vers les deux autres régions a cependant connu une période d'accélération entre 2015 et 2017, ce qui a eu comme conséquence de faire baisser le solde migratoire interne de la Région wallonne. Cette augmentation de l'émigration interne depuis la Région wallonne s'explique par une augmentation des émigrations d'individus de nationalité non européenne. De plus, ces individus partent de zones où se situent des centres d'accueil pour demandeurs d'asile<sup>12</sup>. Il pourrait dès lors s'agir de demandeurs d'asile qui, dès l'obtention d'un droit de séjour, migrent vers des zones où les opportunités (emploi, réseau, logement...) sont plus importantes. La hausse observée ces dernières années n'a par conséquent pas été prise en compte en projection. Il s'agirait d'un phénomène provisoire. L'émigration depuis la Région wallonne a d'ailleurs connu une baisse en 2018. En poursuivant les tendances de fond, tant au niveau des entrées que des sorties, les migrations internes continuent en projection à alimenter la croissance démographique de la Région wallonne, avec une moyenne de 5 000 migrations nettes par an.



**FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ – Le solde naturel de la Région wallonne devient nettement négatif à partir de 2030.**

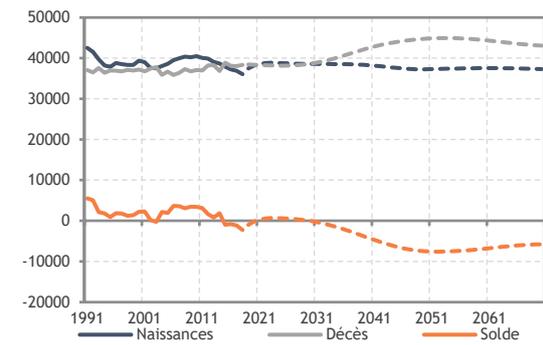
Le nombre de décès par an dans la Région wallonne passe de 38 000 en 2018 à 43 000 en 2070. Le rythme de croissance s'accélère entre 2030 et 2050 en conséquence de l'arrivée de la génération du baby-boom

<sup>12</sup> Pour plus de détails : CHARLIER J., DEBUISSON M., HERMIA J.-P., PELFRENE E., 2019. Les migrations interrégionales en Belgique. Rapport de recherche, Hors-Série, IBSA, IWEP, Statistiek Vlaanderen (section 9.3.3 en particulier).

aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. Le nombre de décès atteint d'ailleurs un pic de 45 000 décès en 2050. Le nombre de décès est, en plus de la structure par âge de la population, déterminé par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 87,9 ans pour les femmes et 86,4 ans pour les hommes.

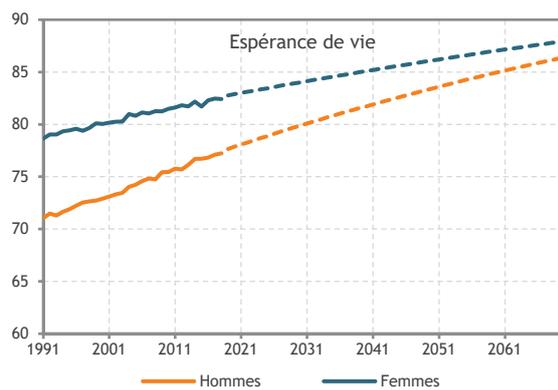
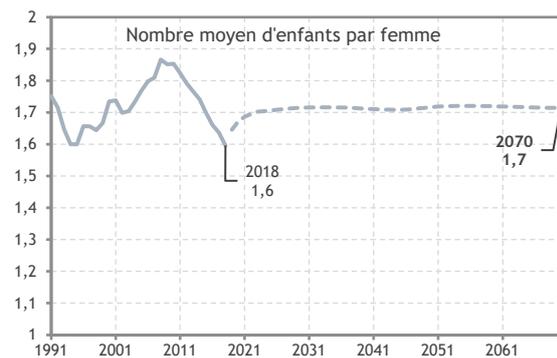
En retenant l'hypothèse que la fécondité va remonter progressivement à 1,7 enfant par femme en 2030<sup>13</sup>, le nombre annuel de naissances passe de 36 000 en 2018 à 38 500 en 2030. Les naissances annuelles se stabilisent autour de 37 000 durant la seconde période de projection. Le nombre annuel de décès dépassant le nombre annuel de naissances dès 2030, la Région wallonne fait face à un solde naturel nettement négatif durant cette période.

Graphique 35 Mouvements naturels - Région wallonne



Source : 1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP. 2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

Graphique 36 Fécondité et mortalité - Région wallonne

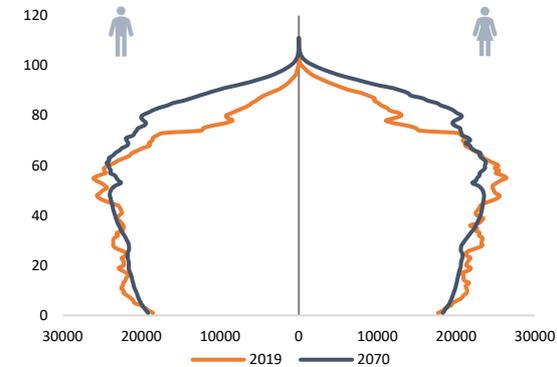


Source : 1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP. 2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

**VEILLISSEMENT – Le sommet de la pyramide des âges de la Région wallonne gonfle, sa base s'es-souffle.**

Le vieillissement de la population résidant en Wallonie va s'intensifier rapidement jusqu'en 2040. Le coefficient de dépendance des âgés<sup>14</sup> passe de 25 % en 2018 à 38 % en 2040. Cette augmentation rapide s'explique par l'arrivée progressive de la génération du baby-boom dans la catégorie d'âge des 67 ans et plus. Après 2040, le coefficient de dépendance continue à augmenter, mais à un rythme

Graphique 37 Population par âge - Région wallonne

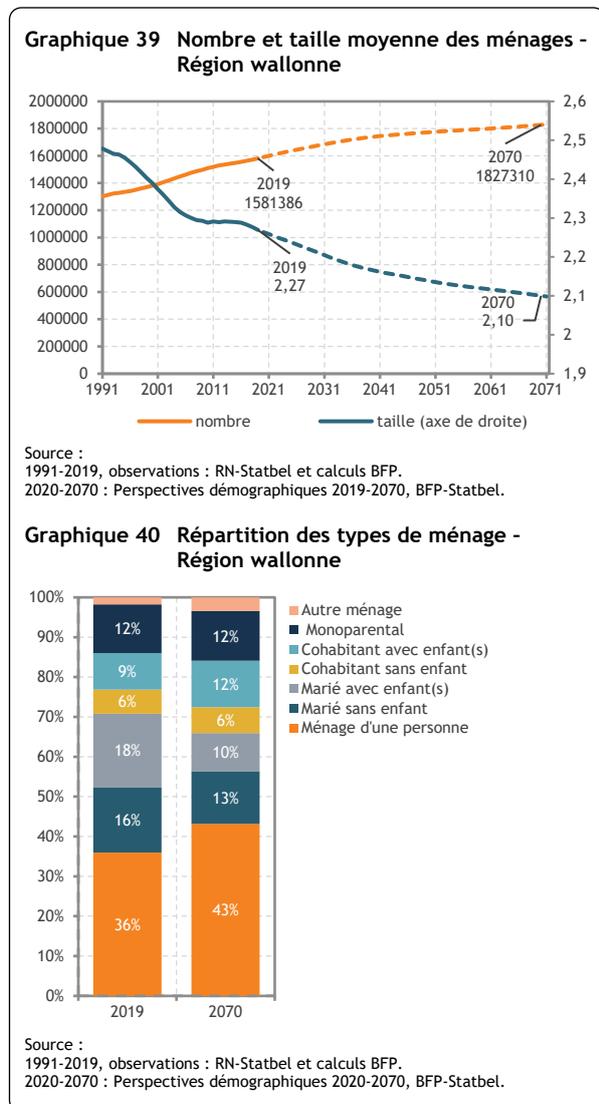
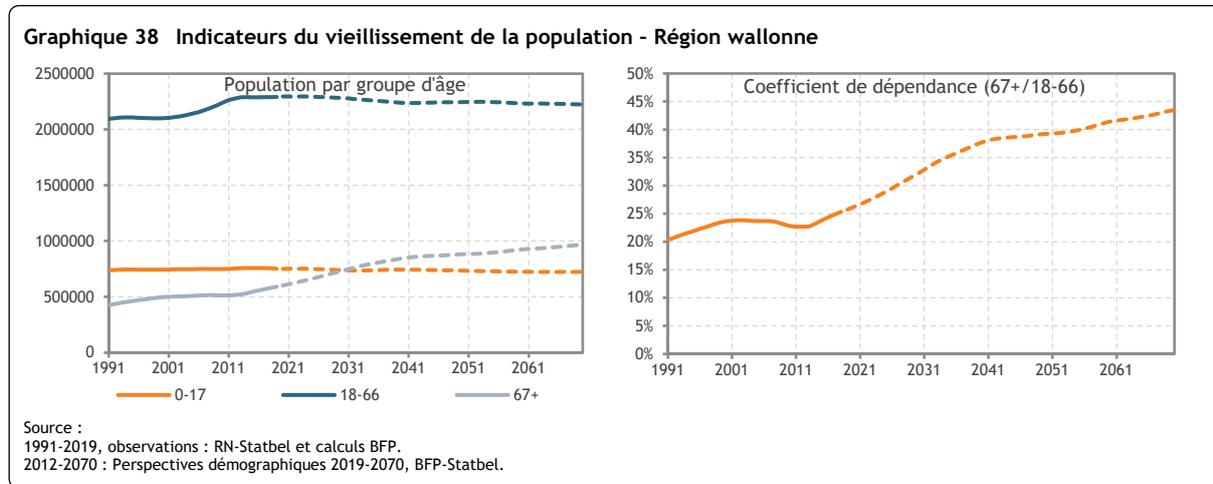


Source : 2019, observation : RN-Statbel et calculs BFP. 2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

<sup>13</sup> Pour plus de détails, voir la section FECONDITE –Évolution historique et scénarios pour le futur

<sup>14</sup> 67 ans + / 18-66 ans.

moins soutenu. Il atteint 43 % en 2070, soit 2,3 individus entre 18 et 66 ans pour 1 individu de 67 ans et plus (3,9 pour 1 actuellement).



**MÉNAGES – La taille des ménages diminue en projection. Le nombre de ménages augmente par conséquent plus rapidement que la population.**

Le nombre de ménages passe de 1,6 million en 2019 à 1,8 million en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,3 en 2019 à 2,1 en 2070. Cette diminution de la taille moyenne s’explique en grande partie par une modification de la structure d’âge, à savoir le vieillissement de la population wallonne qui génère une hausse du nombre de ménages d’une personne. La part des ménages d’une personne passe de 36 % en 2019 à 43 % en 2070.

La poursuite des tendances récentes en matière de vie commune engendre une augmentation de la part des ménages composés d’un couple cohabitant au détriment des ménages composés d’un couple marié. La part des familles monoparentales augmente également légèrement.

# FÉCONDITÉ - Évolution historique et scénarios pour le futur

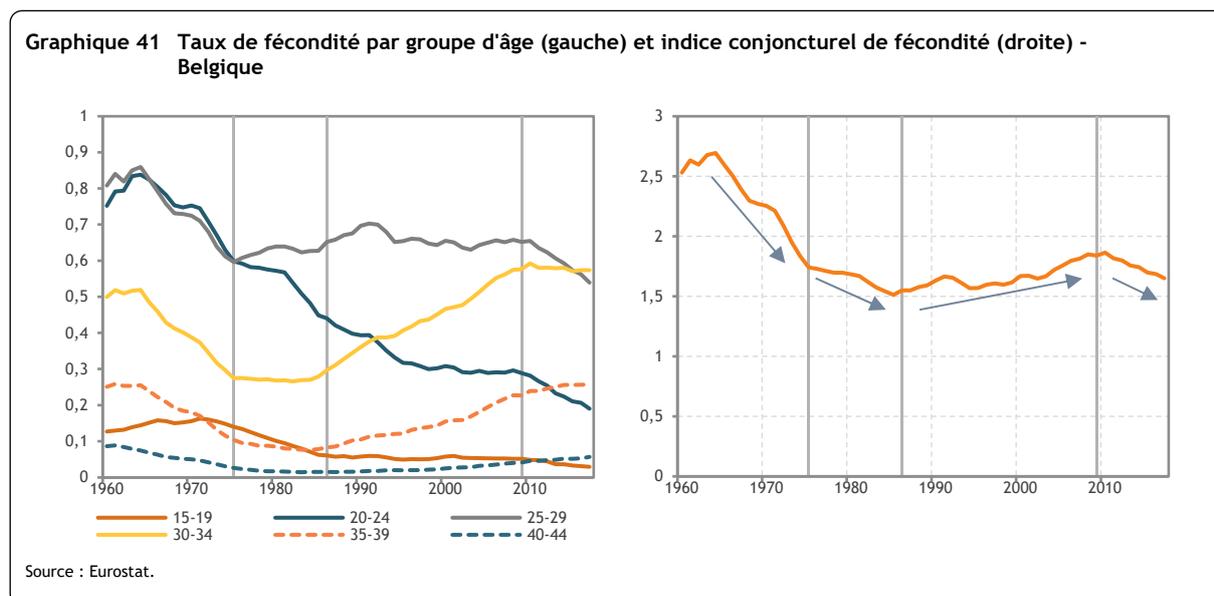
### 1960 à 2008 - Baisse de la fécondité et recul de l'âge à la maternité

Le graphique 41 reprend les évolutions des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) depuis 1961, pour la Belgique. L'ICF correspond à la somme des taux de fécondité par âge et désigne le nombre d'enfants qu'aurait une femme si elle adoptait tout au long de sa vie féconde les taux de fécondité par âge observés durant une année donnée.

Entre le **milieu des années '60 et le milieu des années '70**, l'ICF connaît une évolution à la baisse en raison d'une diminution du nombre d'enfants désirés par les couples. La fécondité baisse à tous les âges (à partir de 20 ans). L'indice conjoncturel de fécondité passe de 2,53 enfants par femme en 1960 à 1,74 en 1975.

La période allant du **milieu des années '70 jusqu'au milieu des années '80** est caractérisée par la première phase du recul de l'âge à la maternité : la fécondité des moins de 25 ans diminue, et celle des 25 ans et plus se stabilise. Ce qui provoque une diminution supplémentaire de l'ICF (1,5 en 1985).

Ensuite, et **ce jusqu'à la fin des années 2000**, le recul de l'âge à la maternité est dans sa deuxième phase, à savoir l'effet de rattrapage qui se marque par la hausse de la fécondité des femmes de 30 ans et plus. L'ICF repart à la hausse pour atteindre 1,85 enfant par femme en 2008.



La baisse de la fécondité et le recul de l'âge à la maternité s'expliquent par l'évolution de nos sociétés, en particulier, une augmentation du niveau d'instruction des femmes (et donc de la durée des études), et de leur participation au marché du travail<sup>15</sup>.

### 2009 à 2018 - Entre certitudes et incertitudes

Depuis 2009, l'ICF est reparti à la baisse. Cette diminution s'explique surtout par une chute de la fécondité des femmes de moins de 30 ans (voir graphique 41), pourtant stable depuis la moitié des années

<sup>15</sup> Sans oublier l'impact de la généralisation de l'usage des méthodes contraceptives. Ces dernières permettent de contrôler tant le niveau que le calendrier de la fécondité.

1990. Cette évolution peut en partie s'expliquer par la crise économique et financière déclenchée en 2008 et ses conséquences qui affectent plus particulièrement les jeunes ménages : insécurité sur le marché du travail, conditions plus restrictives pour l'accès à la propriété ou au marché locatif... En période de crise économique, le projet de faire un enfant serait retardé, tant que les conditions matérielles/financières ne sont pas réunies. Cet argument est particulièrement pertinent aux plus jeunes âges, car la limite biologique de procréation n'est pas encore proche. Plusieurs études montrent que la fécondité diminue pendant la période de récession avec un certain décalage. Cette diminution est, en partie, rattrapée plus tard<sup>16</sup>. Sous cette hypothèse, il s'agirait donc d'une baisse temporaire (« conjoncturelle ») de la fécondité. Actuellement, l'effet de rattrapage ne s'observe cependant pas encore et les raisons qui pourraient expliquer cette absence de reprise restent floues. Un élément s'avère certain : la baisse de la fécondité se concentre chez les femmes de moins de 30 ans, sans enfant.

Au-delà de son impact purement économique et financier, la crise déclenchée en 2008 se déroule dans un climat d'incertitude plus marqué au niveau mondial, sur le plan géopolitique mais également en matière d'évolution de notre société. On assiste peut-être au passage d'une *crise économique* à un *contexte socio-géo-político-climato-économique mondial* plus incertain. Des indicateurs classiques tels que le taux de chômage ou l'indicateur de confiance des consommateurs, souvent mis en relation avec la fécondité, ne seraient plus suffisants pour appréhender l'évolution conjoncturelle de la fécondité<sup>17</sup>. Avec le développement des réseaux de communication, les individus ne vivent plus en vase clos où les (in)certitudes restaient confinées dans des zones géographiques limitées, voire dans la sphère privée. De plus, la génération actuelle en âge d'avoir des enfants, née durant les années '80 et '90, a grandi avec la digitalisation de la société et est donc particulièrement connectée.

### *Et pour le futur ? Un scénario de référence...*

En poursuivant les tendances de fond, le nombre moyen d'enfants par femme devrait continuer à être influencé par les hausses du niveau d'instruction des femmes, l'allongement de la durée des études et leur participation au marché du travail. Ces mécanismes conduisent à limiter le niveau maximum de fécondité de long terme à ce qui a pu être observé depuis le début du recul de l'âge à la maternité (milieu des années '70).

A contrario, certains éléments indiquent que le niveau actuel de la fécondité (1,6 pour la Belgique), mesuré par l'indicateur conjoncturel de fécondité, sous-estime le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde (la descendance finale) :

<sup>16</sup> Voir notamment :

Pailhé, A., 2010, Effet attendu de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses, Politiques sociales et familiales, vol. 100, nr 1, pp97-103.

Sobotka T., Skirbekk V. en Philipov, D., 2009, De crisis en de vruchtbaarheid in de westerse wereld, Demos, NIDI, jaargang 25, November 2009.

Goldstein J.R., Kreyenfeld, M., Jasilioniene, A., Örsal, D., 2013, Fertility reactions to the 'Great Recession' in Europe: Recent evidence from order-specific data, Demographic Research, vol.9:4,85-104, 2013.

Matysiak, A., Sobotka, T., and Vignoli, D., 2018, The great recession and fertility in Europe: a sub-national analysis, Working Papers 02/2018, Vienna Institute of Demography.

<sup>17</sup> Comolli Ch. L., 2017, The fertility response to the Great Recession in Europe and the United States: Structural economic conditions and perceived economic uncertainty, Demographic Research, Volume 36 - Article 51 | Pages 1549-1600.

- Comme indiqué plus haut, le contexte socio-économique actuel aurait un effet conjoncturel sur la fécondité (report de la fécondité). On pourrait dès lors observer dans les prochaines années une reprise (un effet de rattrapage), bien que partielle, de la fécondité.
- Au regard de l'évolution de la société sur le plan de l'égalité des genres, cette dernière devrait faciliter l'équilibre entre les sphères privée et professionnelle, ce qui pourrait soutenir le niveau de fécondité.
- L'évolution des techniques médicales d'aide à la procréation pourrait en partie résoudre les problèmes de fertilité liés au recul de l'âge à la maternité.
- Une étude publiée en 2013 dans *Population and Development Review*<sup>18</sup> montre que la descendance finale en Belgique, pour les femmes nées entre 1950 et 1979, oscille entre 1,82 et 1,91. Les niveaux les plus élevés sont observés pour les femmes nées après 1975. Les données reprises pour l'étude s'arrêtent cependant au début de la crise économique et financière de 2008. L'étude ne tient donc pas compte de l'évolution observée depuis. Les auteurs ont cependant intégré des scénarios qui tiendraient compte d'une poursuite de la baisse de fécondité au-delà de 2009. Cette analyse « shows that a continuing or worsening recession is unlikely to produce large changes in completed fertility for cohorts born through the late 1970s, although it could influence later cohorts and alter the prospects of a long-term trend-reversal. »

Au regard de ces éléments, nous avons demandé à plusieurs experts<sup>19</sup> de déterminer un niveau de fécondité à long terme pour la Belgique dans son ensemble. Sur cette base, le scénario de référence retenu pour les perspectives démographiques 2019-2070 (dp19) table sur une fécondité de 1,7 enfant par femme à long terme en Belgique. Ce niveau apparaît comme un scénario « central » par rapport aux réponses des experts. De plus, il correspond au niveau observé au milieu des années '70, soit au début du recul de l'âge à la maternité, et à la fin de la baisse de la fécondité à tous les âges. Ce niveau est, par hypothèse, atteint en 2030. Cela sous-entend donc une récupération partielle de la fécondité à moyen terme.

### *...et deux scénarios alternatifs*

Sans occulter l'incertitude qui pèse sur les autres composantes de la croissance démographique (mortalité et migrations internationale et interne), déterminer l'évolution future de la fécondité présente actuellement une difficulté particulière. En effet, les raisons qui expliquent l'ampleur et la persistance de la baisse de la fécondité observée depuis 2009, en Belgique mais pas uniquement, n'ont pas encore pu être toutes isolées et analysées à l'aide d'études (nationales ou internationales) fouillées sur les données les plus récentes. Dès lors, deux scénarios alternatifs de fécondité (à la hausse et à la baisse) ont été retenus afin de montrer leur impact sur l'évolution de la population en Belgique.

<sup>18</sup> Myrskylä M., Goldstein J.R., Cheng Y.A., 2013, New cohort fertility forecast for the developed world, *Population and Development Review*, 39(1) : 31-56 (March 2013).

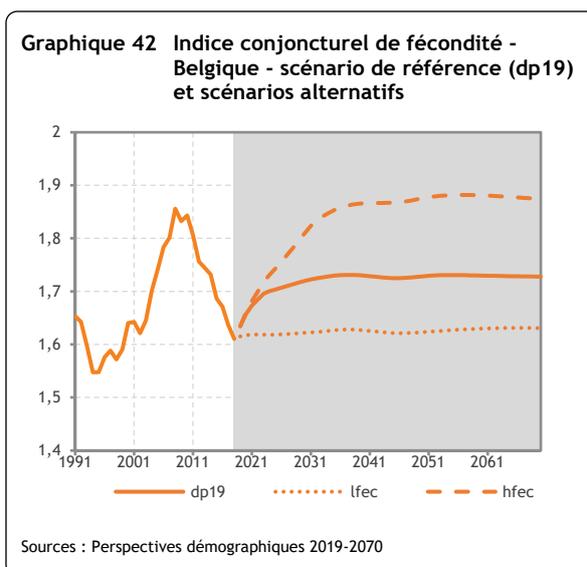
<sup>19</sup> Les experts (une dizaine) sont issus du monde académique en Belgique, et des institutions régionales belges (IWEPS, IBSA et Statistiek Vlaanderen). Nous avons également demandé l'avis d'un expert au niveau international.

– Une fécondité « haute » (hfec)

La fécondité à long terme est fixée à 1,85, soit le niveau observé avant la crise économique et financière. Ce niveau est atteint dès 2030. Il correspond au scénario retenu dans les perspectives démographiques 2018-2070 publiées en janvier 2019.

– Une fécondité « basse » (lfec)

Ce scénario suppose que la baisse actuelle de la fécondité est exclusivement liée à des modifications structurelles (nouvelle génération, préoccupations sur le climat et la surpopulation...) et a atteint un plancher. Dès lors, dans ce scénario, la fécondité est constante à long terme, égale au niveau observé actuellement, soit 1,6 enfant par femme.



L'impact des deux scénarios alternatifs sur la croissance de la population en Belgique et dans les trois régions est présenté dans le graphique 43 et dans le tableau 1. L'impact à court terme se situe sans surprise sur la population des jeunes de 0 à 17 ans, et sur les naissances en particulier. Le coefficient de dépendance des âgés n'est influencé qu'à partir du moment où les individus nés à partir de la première année de projection (2019) intègrent la population d'âge actif, à savoir 2036. L'impact sur les plus de 66 ans est nul sur l'ensemble de la période de projection. À l'horizon 2070, la population totale de la Belgique enregistre 413 mille personnes en moins dans le scénario de basse fécondité, soit 3,2 % de la population du scénario de référence. Dans le scénario de haute fécondité la population totale compte 505 mille personnes supplémentaires en 2070, soit une augmentation de 4 % par rapport au scénario de référence.

**Graphique 43 Impact des scénarios hfec et lfec sur les perspectives démographiques 2019-2070 - Belgique**

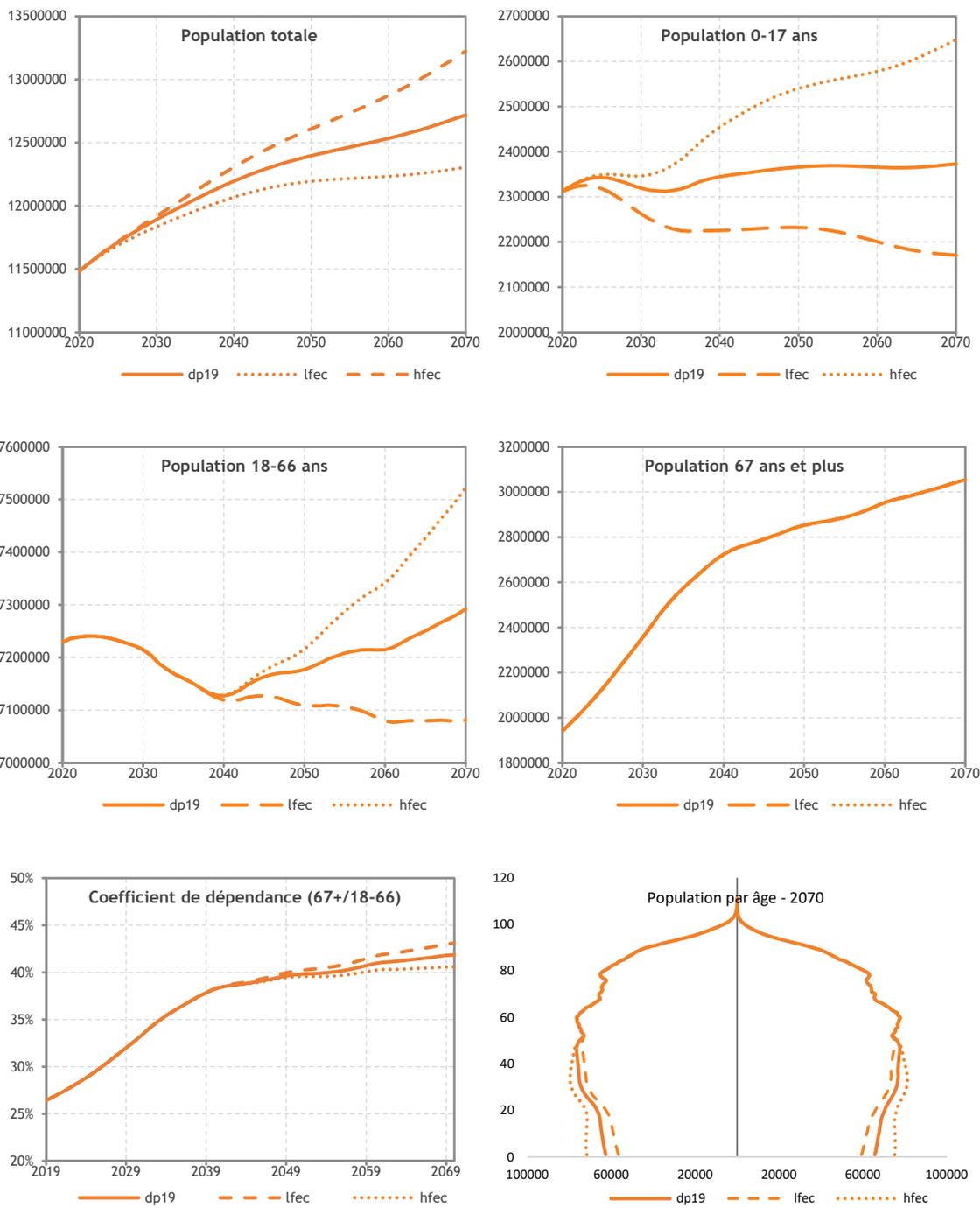


Tableau 1 Impact des scénarios hfec et lfec sur les perspectives démographiques 2019-2070 (dp19)

	dp19		lfec - dp19		hfec - dp19	
	2040	2070	2040	2070	2040	2070
<b>Belgique</b>						
Indice conjonturel de fécondité	1,73	1,73	-0,10	-0,10	+0,14	+0,15
Population totale (en milliers)	12195	12719	-127	-413	+111	+505
Naissances (en milliers)	128	128	-8	-13	+10	+19
Population 0-2 ans (en milliers)	384	387	-22	-37	+29	+55
Population 3-11 ans (en milliers)	1165	1182	-62	-104	+66	+144
Population 12-17 ans (en milliers)	796	804	-34	-61	+15	+76
Population 18-66 ans (en milliers)	7127	7292	-8	-211	+1	+230
Population 67 ans et plus (en milliers)	2723	3054	0	0	0	0
Dépendance des âgés (67+)/(18-66)	38,2%	41,9%	0,0 ppt	+1,3 ppt	0,0%	-1,3 ppt
<b>Région de Bruxelles-Capitale</b>						
Indice conjonturel de fécondité	1,91	1,92	-0,18	-0,18	+0,11	+0,13
Population totale (en milliers)	1269	1315	-16	-51	+8	+32
Naissances (en milliers)	19	18	-2	-2	+1	+2
Population 0-2 ans (en milliers)	53	52	-5	-7	+3	+5
Population 3-11 ans (en milliers)	135	135	-9	-15	+4	+10
Population 12-17 ans (en milliers)	81	82	-3	-7	+1	+5
Population 18-66 ans (en milliers)	819	823	0	-23	0	+14
Population 67 ans et plus (en milliers)	181	223	0	0	0	0
Dépendance des âgés (67+)/(18-66)	22,0%	27,2%	0,0 ppt	+0,8 ppt	0,0%	-0,4 ppt
<b>Région flamande</b>						
Indice conjonturel de fécondité	1,71	1,71	-0,08	-0,08	+0,14	+0,16
Population totale (en milliers)	7100	7490	-63	-203	+64	+312
Naissances (en milliers)	71	73	-3	-6	+6	+12
Population 0-2 ans (en milliers)	214	221	-10	-17	+17	+34
Population 3-11 ans (en milliers)	660	687	-30	-51	+38	+90
Population 12-17 ans (en milliers)	459	473	-18	-30	+8	+48
Population 18-66 ans (en milliers)	4070	4246	-4	-105	0	+140
Population 67 ans et plus (en milliers)	1698	1864	0	0	0	0
Dépendance des âgés (67+)/(18-66)	41,7%	43,9%	0,0 ppt	+1,1 ppt	0,0%	-1,4 ppt
<b>Région wallonne</b>						
Indice conjonturel de fécondité	1,71	1,71	-0,11	-0,11	+0,14	0,14
Population totale (en milliers)	3826	3914	-48	-160	+39	160
Naissances (en milliers)	38	37	-2	-4	+3	6
Population 0-2 ans (en milliers)	117	114	-7	-13	+9	16
Population 3-11 ans (en milliers)	370	360	-23	-39	+23	45
Population 12-17 ans (en milliers)	256	249	-14	-24	+6	24
Population 18-66 ans (en milliers)	2238	2223	-4	-84	0	76
Population 67 ans et plus (en milliers)	845	967	0	0	0	0
Dépendance des âgés (67+)/(18-66)	37,7%	43,5%	0,1 ppt	+1,7 ppt	0,0%	-1,4 ppt

ppt : point de pourcentage



## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

<https://www.plan.be>

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

## Les publications du Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) publie régulièrement les méthodes et résultats de ses travaux à des fins d'information et de transparence. Les publications du BFP s'organisent autour de trois séries : les Perspectives, les Working Papers, les Planning Papers. Le BFP publie également des rapports et occasionnellement, des ouvrages. Certaines des publications sont le fruit de collaborations avec d'autres institutions.

Toutes les publications du Bureau fédéral du Plan sont disponibles sur : [www.plan.be](http://www.plan.be)

### Les séries

#### *Perspectives*

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Le BFP établit deux fois par an, en février et en septembre, des prévisions à court terme pour l'économie belge, sous la responsabilité de l'Institut des comptes nationaux. Ces prévisions servent de base à la confection du budget de l'État et au contrôle budgétaire, d'où la dénomination de « budget économique ». Le BFP publie au printemps des perspectives économiques sur un horizon de cinq ans, dont une version préliminaire préparée en mars constitue le cadre macroéconomique du programme de stabilité de la Belgique. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des perspectives économiques régionales.

Le BFP réalise également, une fois par an, des perspectives financières de long terme centrées sur le coût budgétaire du vieillissement ainsi qu'une analyse de la soutenabilité sociale des pensions, pour le compte du Comité d'étude sur le vieillissement dont il assure le secrétariat.

Chaque année, le BFP élabore, en collaboration avec Statbel, des perspectives démographiques. Tous les trois ans, le BFP élabore pour la Belgique des perspectives énergétiques. Tous les trois ans, il élabore également des perspectives d'évolution de la demande des transports en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports. Dans ces trois domaines, ces perspectives sont réalisées sur un horizon de long terme.

### *Working Papers*

Les Working Papers présentent les résultats des recherches en cours menées dans les domaines d'étude du BFP. Ils sont publiés en vue de contribuer à la diffusion de la connaissance de phénomènes essentiellement économiques et d'encourager le débat d'idées. D'autre part, ils fournissent une base conceptuelle et empirique en vue de la prise de décisions. Ils ont souvent un caractère technique et s'adressent à un public de spécialistes.

### *Planning Papers*

Les Planning Papers présentent des études finalisées portant sur des thèmes de plus large intérêt. Ils ne s'adressent pas spécifiquement à un public spécialisé et sont disponibles en français et en néerlandais.

## **Autres publications**

### *Rapports*

Les rapports décrivent les résultats de travaux menés sur la base de missions légales ou en réponse à des demandes spécifiques formulées notamment par les autorités, le gouvernement ou le Conseil central de l'économie.

### *Ouvrages*

Occasionnellement, le BFP publie des études sous forme d'ouvrages.

**Bureau fédéral du Plan**  
*organisme d'intérêt public*

Rue Belliard 14-18  
1040 Bruxelles  
tél. : +32-2-5077311  
e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<https://www.plan.be>

**Direction générale Statistique**  
**Statistics Belgium**

North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16  
1000 Bruxelles  
tél. : 0800 120 33  
e-mail : [statbel@economie.fgov.be](mailto:statbel@economie.fgov.be)  
<http://statbel.fgov.be>

Ce document est le fruit d'une collaboration entre les institutions susmentionnées.

Impression : Fedopress